

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p.3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2001 - 8 décembre 2006 - prix : 1 €

**Assez de cadeaux
au patronat**

**L'argent
public
doit être
au service
de toute
la population**

**Le programme
de Sarkozy**

**Bourgeois,
enrichissez-
vous !**

p.5

**Dans les
entreprises**

**Automobile,
aéronautique,
hôpitaux...**

p.11 à 14

Venezuela

p. 8



M 06189 - 2001 - F - 1,00 €

**Chavez, élu des masses populaires...
et d'une partie de la bourgeoisie**

Sommaire

Leur société

- p 4 ■ Ségolène Royal au Proche-Orient
■ Parité politique
■ Les contrats d'avenir
- p 5 ■ Le programme économique de Sarkozy
■ Sarkozy et le pouvoir d'achat
■ Les régions augmentent la surtaxe sur les carburants
- p 7 ■ Centre de rétention du Canet - Marseille
■ Des lycéens parisiens manifestent contre les expulsions
■ École Buissonnière-Toulouse : arrestation d'une famille sans papiers
- p 10 ■ Restos du cœur
■ Le manque de logements à La Courneuve

Tribune

- p 6 ■ Afghanistan : la France veut sa part du bourbier

Dans les entreprises

- p 10 ■ Saint Gobain Abrasives - La Courneuve
- p 12 ■ Crise dans l'automobile ?
■ Sous-traitants et équipementiers automobiles : les requins dictent leur loi
- p 13 ■ MCA - Maubeuge (Nord)
■ Renault : Ghosn a des idées vieilles de deux siècles
■ Renault-Douai : flexibilité maximum
■ Renault - Le Mans : pourquoi se gêner ?
■ Nœux-les-Mines (Pas-de-Calais) : la grève continue
- p 14 ■ Snecma-Villaroche : débrayages pour les salaires
■ Snecma-Gennevilliers : intérimaires, la direction recule
■ Alstom-Belfort
■ TRW-Bouzonville (Moselle)
- p 15 ■ Française de Mécanique-Douvain
■ Transport UFD (Isère) : grève contre la privatisation
■ La Poste - Paris 14

Dans les hôpitaux

- p 11 ■ CHU-Rennes : quand les personnes âgées dérangent !
■ CHU de Brabois-Nancy
■ Hôpital Hôtel-Dieu de Lyon
■ Lille, Roubaix : mouvement de grève en psychiatrie

Dans le monde

- p 6 ■ Volkswagen Bruxelles : chantage à l'emploi
- p 8-9 ■ La réélection de Chavez au Venezuela
■ Oaxaca-Mexique : état de siège
■ La maladie de Castro et l'infarctus de Pinochet
■ Cessez-le-feu à Gaza
■ Mali : le gouvernement contre l'immigration clandestine
■ Tchad et Centrafrique : non à l'intervention française !
- p 16 ■ Maroc : grève des ATOS dans les écoles françaises
■ Île de la Réunion : congé solidarité
■ Liban : au bord de la guerre civile ?

• Après les décisions du Conseil constitutionnel

Menaces sur le gaz et l'électricité

Le Conseil constitutionnel vient de prendre deux décisions concernant le gaz et l'électricité. Les médias en ont surtout relevé une : le report de la privatisation de Gaz de France au-delà du 1^{er} juillet 2007. À cette date, tous les usagers pourront, s'ils le désirent, quitter les tarifs réglementés d'EDF et GDF et choisir d'autres fournisseurs avec les prix du marché. Tant que cela n'est pas fait, EDF et GDF ont une situation de monopole, au moins partiel, et cela s'oppose, selon le Conseil, à leur privatisation.

Cette décision fait suite aux jugements des tribunaux reportant de quelques semaines la privatisation de GDF. Cette fois elle est reportée de sept mois. Et compte tenu du contexte, elle pourrait même être remise en question, puisque le PS a proclamé haut et fort qu'il y était opposé. Mais Ségolène Royal sera-t-elle élue ? Et tiendra-t-elle les promesses du PS ?

De toute façon il faut rappeler qu'une partie de la droite UMP ainsi que l'UDF s'étaient à l'origine prononcées contre la privatisation, se faisant en quelque sorte le relais de l'opinion publique qui est inquiète devant la menace de hausse des tarifs, ainsi que d'une partie du patronat réticent pour la même raison. C'est que les patrons, gros et petits, consomment

60 % de l'électricité du pays et ne cessent de protester contre la hausse des tarifs du marché. Une renonciation à la privatisation de GDF, évidemment souhaitable, n'aurait rien d'une mesure révolutionnaire. Cela dit, pour le moment, elle n'est que reportée.

Mais il y a une autre mesure du Conseil constitutionnel sur laquelle les médias n'ont pas vraiment attiré l'attention. Elle est pourtant lourde de conséquences.

Celui-ci a confirmé qu'un client « particulier » (c'est-à-dire ni industriel ni PME, etc.) s'il abandonnait ses contrats le liant à EDF et GDF se retrouverait automatiquement avec les prix du marché, même s'il choisissait de revenir à EDF ou GDF. Et il a condamné les tarifs intermédiaires entre ceux du marché et les tarifs réglementés qu'EDF a accordés récemment à des petits industriels, qui après avoir quitté EDF voulaient y revenir. Pour le Conseil constitutionnel, dans un tel cas, ce sera le marché et rien d'autre.

Or, à partir du 1^{er} juillet 2007, cette mesure concernera tout le monde. Mais nul n'est obligé d'abandonner ses contrats avec EDF et GDF, dira-t-on. Eh bien, pas si sûr !

Que se passera-t-il en cas de déménagement ? Trois millions de familles déménagent chaque année dans le pays. Lorsqu'une famille arrivera dans un loge-

ment non couvert par un contrat EDF et GDF, lui faudra-t-il subir les tarifs du marché ? Et qu'en sera-t-il des logements neufs ?

On pourra donc, sans l'avoir choisi se retrouver « dans le marché ». Et cette première brèche dans les tarifs réglementés pourra servir de précédent. Un jour on viendra nous dire que ceux qui bénéficient encore du tarif protégé sont des « privilégiés » et qu'il faut mettre tout le monde à égalité... aux prix du marché s'entend.

Cette perspective a été comprise par les actionnaires : en

une séance l'action EDF a gagné plus de 5 % à la Bourse. Quant aux très gros consommateurs, les « électro-intensifs » qui se sont mis d'accord avec EDF pour obtenir des contrats pas trop douloureux, le Conseil constitutionnel n'y a rien trouvé à redire : ce sont des contrats librement consentis...

Nous sommes en démocratie, paraît-il. Voilà ce que les neuf membres du Conseil ont décidé pour soixante millions d'habitants dont personne n'a pris le soin de demander l'avis.

André VICTOR

À vos agendas !

Manifestation à Poitiers vendredi 8 décembre

Une manifestation se tiendra à Poitiers, Parc Blossac, le vendredi 8 décembre, à 10 h 30 pour soutenir les manifestants qui avaient été mis en examen à la suite de la manifestation du 5 juin 2003 à La Rochelle.

Ce jour-là, alors qu'une manifestation avait réuni environ 1 500 personnes pour protester contre la réforme des retraites, un incendie avait détruit les locaux du Medef et quatre personnes avaient été inculpées.

Le 1^{er} juin 2006, un pre-

mier procès avait abouti à la relaxe de deux personnes mises en examen ; mais les deux autres avaient été condamnées à un mois de prison avec sursis et à verser 1,2 million d'euros solidairement. Ils ont fait appel et c'est le vendredi 8 décembre 2006 qu'a lieu leur audience d'appel à Poitiers.

Le Comité de défense des « quatre » de La Rochelle et l'UD CGT de la Vienne attendent de nombreux manifestants.

Pour soutenir la candidature d'Arlette Laguiller à l'élection présidentielle de 2007

Toutes celles et ceux qui souhaitent soutenir financièrement la candidature de notre camarade Arlette LAGUILLER à l'élection présidentielle du 22 avril 2007 peuvent le faire dès maintenant en envoyant leurs dons par chèque libellé à l'ordre de **Monsieur Dominique PETITJEAN, mandataire financier d'Arlette Laguiller**. Les chèques doivent être

envoyés à LUTTE OUVRIÈRE, à l'attention de Dominique Petitjean, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18. Conformément à l'article L52-9 du code électoral, ce mandataire financier, désigné le 10 mai 2006, pour l'élection présidentielle du 22 avril 2007, est seul habilité à recueillir des dons en faveur d'Arlette Laguiller, dans les limites précisées à l'article L52-8 du code électoral reproduit ci-dessous.

Article L52-8 : Les dons consentis par une personne

physique dûment identifiée pour le financement de la campagne électorale d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque. Le montant total des dons en espèces faits au candidat ne peut

excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un État étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 4 décembre



Les fonds publics devraient être au service de toute la population, pas des seuls possédants !

La réélection du président du Venezuela, Hugo Chavez, à une très large majorité, a donné lieu à des commentaires curieux. « *C'est facile de devenir populaire – déclarait en substance son principal rival – en développant des œuvres sociales, sans se soucier d'aider les entreprises.* »

Hugo Chavez n'est pourtant pas un adversaire du système capitaliste. Il entend seulement obtenir que le partage des bénéfices pétroliers entre l'État vénézuélien et les trusts pétroliers internationaux (dont le français Total) soit un peu plus favorable au premier. Et pour cela, il a besoin d'un soutien populaire, qu'il a effectivement obtenu en consacrant une partie du budget de l'État, tirée de ces ressources pétrolières, à un programme d'aides sociales, dans le domaine de la santé, de l'éducation, du logement, et en créant des magasins mettant à la disposition de la population pauvre des produits alimentaires de base à prix réduits.

Une bonne partie de la bourgeoisie vénézuélienne trouve d'ailleurs son compte dans la mise en œuvre de ces programmes sociaux, et *Le Figaro* du 4 décembre (qu'on ne saurait soupçonner de sympathies anticapitalistes) pouvait titrer sur « *Ces patrons vénézuéliens qui votent Hugo Chavez* » ! Mais si un certain nombre de patrons vénézuéliens soutiennent Chavez, la plupart, et les politiciens à leur service, trouveraient bien plus normal que les ressources de l'État aillent directement dans les caisses du patronat.

C'est aussi ce que pensent bon nombre de commentateurs français. Sur France Inter, un chroniqueur reprenait docilement lundi matin la même argumentation, en expliquant que Chavez sacrifiait peut-être l'avenir en ne consacrant pas à l'aide aux entreprises toutes les ressources tirées du prix actuel du pétrole.

Et ce n'est pas seulement au Venezuela qu'il pensait, mais aussi à la France. Car ici on nous sert tous les jours les mêmes discours sur la prétendue nécessité d'aider les entreprises, par le biais de subventions directes, ou de dégrèvements de cotisations sociales,

dans « l'intérêt général », et en particulier pour lutter contre le chômage.

Cela fait aujourd'hui plus de vingt ans que tous les gouvernements qui se sont succédé, quelle que soit leur couleur politique, ont multiplié les aides de toutes sortes, ont diminué l'impôt sur les bénéfices des sociétés, les cotisations sociales, sans résultat – car le chômage de masse est toujours là – mais avec comme conséquences un déficit de la Sécurité sociale dont on nous parle beaucoup, et une dette encore plus catastrophique de l'État, dont on nous parle moins.

C'est ainsi que nous nous trouvons dans une situation paradoxale, où les bénéfices des grandes entreprises ne se sont jamais mieux portés, mais où le niveau de vie de la population laborieuse ne cesse de se dégrader, et les services publics (santé, enseignement, transports en commun, etc.) de se détériorer.

Au lieu de faire tous ces cadeaux à un patronat qui ne sait que faire de son argent, et qui ne l'utilise que dans des opérations de rachats et de fusions qui se traduisent à chaque fois par la destruction de milliers d'emplois, l'État ferait mieux de créer directement les emplois qui manquent dans les services publics, de construire les milliers de logements confortables et bon marché nécessaires pour loger décemment tous ceux qui s'entassent dans des appartements trop petits, qui vivent dans des locaux insalubres ou dans des taudis, et ceux qui sont à la rue.

Ce n'est certainement pas sur le candidat de l'UMP lors de la prochaine élection présidentielle, que ce soit Sarkozy ou un autre, qu'il faut compter pour changer cela, car c'est la politique contraire que ce parti mène au gouvernement depuis plus de quatre ans. Mais la candidate du Parti Socialiste, Ségolène Royal, n'a pas pris l'engagement clair et net de mettre les ressources de l'État en priorité au service de la population laborieuse.

Ce serait pourtant la moindre des choses de la part d'une candidate qui voudrait bien recueillir les voix des travailleurs.

Arlette LAGUILLER

Meetings avec Arlette Laguiller

Charleville -
Mézières
Samedi 9 décembre
à 16 h 30
Hôtel de ville
de Mézières

Beauvais
Mercredi 13 décembre
à 18 h 30
Salle du
Franc-Marché
Rue du
Franc-Marché

Entrée libre



• Ségolène Royal au Proche-Orient

Respectueuse de « l'ordre » international

Ségolène Royal est allée au Proche-Orient. Sa surdit e r elle ou suppos e aux propos d'un d put  du Hezbollah comparant les Isra liens aux nazis a occup  les m dias. Ses adversaires ont vu dans son absence de r ponse la preuve de son incomp tence, bien pr visible, disent-ils, chez une « d butante » en politique  trang re. Il faut toute la mauvaise foi, teint e de misogynie implicite, de politiciens en campagne pour ne pas voir que S gol ne Royal a fait exactement ce que font tous les politiciens : une distribution de bonnes paroles tous azimuts, des discours creux et des petites phrases d bit es l -bas pour gagner des voix ici.

Elle a serr  toutes les mains : de l'extr me droite libanaise, Gemayel, aux nationalistes palestiniens, Abbas, en passant par le Premier ministre jordanien, le pr sident du mouvement chiite libanais, pour finir par le chef du gouvernement isra lien, Ehud Olmert, dont l'arm e vient d' craser la population libanaise sous les bombes et maintient celle de Palestine sous une oppression permanente.

Elle a prononc  des phrases aussi pleines de sens que « le progr s du monde a besoin d'un

Liban r concili  avec lui-m me » en promettant que la France ferait « *tout ce qu'elle peut* » pour cela. Elle a dit aux Palestiniens qu'ils avaient droit   un  tat et   une aide internationale et aux Isra liens qu'ils avaient droit   la s curit . Ce n'est gu re diff rent des discours de Chirac.

Et c'est l  qu'elle est pass e   quelques pr cisions, dont une au moins a d  surprendre un certain nombre de sympathisants socialistes. Sans doute pas sa position sur l'Iran que, selon elle, il ne faut pas laisser acc der au nucl aire, m me

civil ; mais   propos du mur que le gouvernement isra lien construit en Cisjordanie, elle a d clar  : « *Quand c'est n cessaire pour la s curit , je crois qu'effectivement une construction est sans doute justifi e. (...) Encore faut-il que les choses se fassent dans une bonne entente et qu'en particulier le probl me du trac  de ce mur puisse  tre r solu* ».

Cette recommandation faite aux Palestiniens de « s'entendre » avec leurs bourreaux pour d terminer la taille du ghetto dans lequel on les enfermera suffit   montrer ce que valent ses discours sur le droit des peuples. Mais ces propos-l  n'ont choqu  aucun de ses censeurs qui auraient tr s bien pu tenir les m mes. Car en fait, comme la droite de ce pays, comme les dirigeants des grandes puissances, S gol ne Royal l gitime le droit des dirigeants isra liens   imposer leur ordre dans la r gion.

Sylvie MAR CHAL

• Les contrats d'avenir

Payer son propre salaire pour travailler

Le nombre d'allocataires du RMI aurait l g rement baiss  (-0,4 %) au troisi me trimestre de 2006, selon les chiffres publi s par la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF). Au total, le nombre de Rmistes s'est  lev  au 30 septembre   1 107 500 personnes contre 1 111 900 personnes au 30 juin. Selon la CNAF « *cette stabilisation contraste avec la hausse continue des effectifs observ s de la mi-2002   la fin 2005 et peut  tre reli e   l'am lioration sensible du march  du travail observ e depuis plus d'un an et au r le jou  par les dispositifs d'aide   l'emploi* ».

Mais beaucoup de travailleurs qui ont sign  un contrat d'avenir par exemple, contrat cr e par la loi de coh sion sociale, ont pu voir ce qu'il en  tait de ces dispositifs et en quoi, souvent, ils n'am liorent pas leur revenu.

Le contrat d'avenir est un contrat pr caire destin  aux Rmistes ou aux b n ficiaires de l'allocation sp cifique de

solidarit  (ASS), de l'allocation parent isol  (API) ou de l'allocation aux adultes handicap s (AAH) qui sont embauch s par des associations ou des collectivit s territoriales. Il s'agit d'un contrat   dur e d termin e de deux ans, de 26 heures hebdomadaires, r mun r es sur la base du smic.

Il est th oriquement pr vu que la personne embauch e en contrat d'avenir continue de percevoir son allocation (RMI, ASS, AAH ou API) pendant trois mois. Mais celle-ci est « *diminu e en principe du montant de l'aide forfaitaire vers e   l'employeur* » pr cise un texte du minist re de l'Emploi. Le probl me c'est que cette aide forfaitaire vers e   l'employeur, par l' tat ou le Conseil g n ral, est  gale au montant de l'allocation de RMI garanti   une personne isol e, soit 433,06 euros au 1 r janvier 2006.

Autrement dit, l' tat aide l'employeur   payer le salaire du travailleur embauch  en

contrat d'avenir avec le RMI de ce dernier ! C'est ainsi qu'une femme seule avec deux enfants qui croyait pouvoir cumuler son travail dans le cadre d'un contrat d'avenir avec son RMI pendant trois mois a appris que son RMI  tait supprim . Une femme qui, elle, touchait une allocation adulte handicap  d'un montant de 610 euros s'est vu proposer un contrat d'avenir qui lui fait perdre pratiquement l'int gralit  de son allocation, cette allocation  tant revers e   son employeur. Comme elle le dit, finalement, « *on paye notre employeur pour aller travailler* ». L'association Agir contre le Ch mage, (AC !) a recueilli nombre de t moignages similaires de travailleuses et de travailleurs qui ont ainsi  t  tromp s.

Comme on peut le constater, si am lioration il y a, elle n'est que dans les statistiques, pas dans la vie des travailleurs, bien au contraire !

Aline RETESSE

• Parit  en politique

On continue de chercher la femme

Le Conseil des ministres examinait, mardi 28 novembre, un projet de loi visant   am liorer l' quilibre hommes-femmes dans la vie politique locale. Selon la d put e UMP Marie-Jo Zimmermann, il a fallu exercer une certaine pression car, comme elle l'a elle-m me soulign , « *on sait bien que ce n'est pas au gouvernement qu'on a le plus de soutien au niveau de la parit * ».

conseils r gionaux, mais elles ne sont que 10,9 %   occuper le si ge de maire. Une seule femme pr sident un Conseil r gional : S gol ne Royal.

Le nouveau projet de loi entend faire que, dans les conseils r gionaux et les villes de plus de 3 500 habitants, les ex cutifs soient  galement constitu s parit irement. On chercherait aussi   d velopper un « *vivier nouveau d' lues locales en instituant un suppl ant de sexe oppos  pour chaque conseil-*



D put s et s nateurs r unis en congr s, en 1996. Cherchez les femmes, mais cherchez bien !

Si, en 1992, la Commission europ enne r clamait une r partition  quitable, ce n'est qu'en 2000 que la loi a  t  modifi e pour contraindre, un peu, les partis politiques   pr senter un nombre  gal d'hommes et de femmes aux  lections r gionales, municipales (dans les communes de plus de 3 500 habitants), s natoriales (dans les d partements soumis au scrutin proportionnel) et europ ennes. Elle pr voyait aussi de p nalisier financ rement les partis qui ne respectent pas le principe de parit  lors de la d signation des candidats pour les l gislatives, une disposition largement non respect e par les partis de droite ou le PS qui ont souvent pr f r  payer plut t que de laisser des circonscriptions   des femmes.

Dans un ouvrage r cent consacr    la place des femmes dans la soci t , il est  crit que si « *la France est le premier pays au monde   avoir adopt  une loi  tablissant un syst me paritaire, elle se retrouve parmi les derniers pour ce qui est de la possibilit  effective des citoyennes   voter la loi* ». Les femmes repr sentent en effet environ 47,5 % des  lus dans les communes de plus de 3 500 habitants et dans les

ler g n ral ». Enfin, les p nalit s financi res pour les l gislatives devraient  tre augment es de 50 %.

Ce syst me des p nalit s n'avait pourtant gu re permis de changer la composition de l'Assembl e nationale  lue en 2002. Celle-ci ne comptait que six femmes de plus que la pr c dente, soit 509 hommes pour 68  lues. La droite n'avait pr sent  que 20 % de femmes et le PS 35 % au lieu des 50 % exig s par la loi. De plus, les circonscriptions abandonn es aux femmes  taient bien souvent celles r put es les plus difficiles   gagner. Rien n'indique que la majoration des p nalit s, si elle est adopt e, rem die beaucoup   cette situation.

En fait, on indique d j  que le nouveau texte pourrait ne pas  tre vot  avant la suspension des travaux parlementaires pr vue fin f vrier du fait des  ch ances  lectorales de 2007. Et, m me s'il l' tait, ses dispositions ne s'appliqueraient pas pour les prochaines l gislatives, par exemple. En mati re d' galit  hommes-femmes, le progr s avance lentement.

Jacques FONTENOY

• Le programme économique de Sarkozy

« Bourgeois, enrichissez-vous ! » et sus aux travailleurs

Sa déclaration de candidature enfin faite, Sarkozy a tenu, sans délai, à faire assaut de séduction en direction des patrons et autres bourgeois, en faisant surenchère de nouveaux cadeaux financiers et en leur promettant rien moins que de les « libérer » des contraintes du code du travail. Ce faisant, il a multiplié les invectives, voire les propos insultants, envers les travailleurs qui revendiquent, les chômeurs, les pensionnés, leur promettant une série de remises en cause de leurs droits et de leurs prestations sociales.

Pour les travailleurs, que ce soit lors de sa prestation de trois heures sur France 2, le 30 novembre, ou encore le lendemain face à ses amis patrons de l'hôtellerie-restauration, il a annoncé sa façon de voir. Oui, Sarkozy en a assez d'un « État au service... de ceux qui se plaignent et qui ne travaillent pas ». Il entend « poser des conditions à la France qui se plaint beaucoup et qui n'a pas toujours des raisons de se plaindre » et, ajoute-t-il, « on n'a pas le droit de prendre en otages des gens dans les conflits sociaux ». Du coup, une de ses premières mesures sera de

remettre en cause le droit de grève et d'imposer « un service minimum dans les transports en commun ». Mais il a aussi proposé « que chaque fois qu'une entreprise, une université ou une administration a un conflit, qu'il y a une grève, que l'on organise dans les huit jours, un vote à bulletin secret pour être assuré que cette grève est l'expression d'une majorité » ; ce qui veut dire que si ces conditions n'étaient pas réunies la grève serait considérée comme illégale et, comme la loi le prévoit aujourd'hui, pourrait être assimilée à une faute lourde, avec licenciement sans aucun droit.

Par ailleurs, Sarkozy propose de remettre en cause le contrat de travail actuel. Il s'agirait de « sortir du débat CDD-CDI » avec « un contrat de travail unique qui permettra une simplification du droit du travail et offrira d'avantage de souplesse aux entreprises, en s'inspirant de ce qui fait aujourd'hui le succès du CNE ». En clair c'est le CNE, ou ex-CPE, pour tous, avec le droit de licencier au moins pendant deux ans à tout moment et sans motif !

Avec Sarkozy, on en finira aussi avec ce qu'il appelle « la culture de l'assistanat », celui des pauvres évidemment, pas celui des riches. Eux se verront offrir,

en plus des mesures déjà annoncées dans le programme de l'UMP, une nouveauté : « Un bouclier fiscal limité à 50 % des revenus ». Plus fort que Villepin qui vient juste de limiter à 60 % de leurs revenus le montant total des impôts payés par les plus riches, Sarkozy leur garantit la fin « des contrôles et des sanctions », en limitant à « une mission de conseil » les services du fisc, de l'Urssaf ou de l'Inspection du travail. Et enfin, il prévoit « le doublement » des aides à la recherche en faveur des entreprises.

Pour financer tous ces cadeaux, Sarkozy annonce une cascade de mesures : le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux en départ à la retraite, ce qui ferait 20 000 suppression d'emplois par an ; la fin du financement des cinq milliards d'euros des préretraites pour les salariés licenciés par leurs patrons et « servent, dit-il, à acheter le silence des salariés... en leur payant des indemnités pendant tant d'années ».

Et pour répondre à la question où trouver l'argent pour ces dizaines de milliards de

cadeaux aux classes riches, Sarkozy a dit : « Je trouve que 8 millions de personnes qui touchent la prime pour l'emploi... C'est trop, ça n'a pas de sens ».

Oui, Sarkozy annonce la couleur : il entend mener la guerre aux travailleurs au nom de « ceux qui ont travaillé et qui n'ont pas à s'excuser de ne pas avoir été au chômage, de ne pas avoir demandé le RMI et d'avoir construit beaucoup de richesses »... avec l'argent, la sueur, le sang et la peau des autres, aurait-il dû ajouter.

Paul SOREL



Propriétaire de ses capitaux pour les uns, propriétaire (et encore !) de son RMI pour d'autres...

• Sarkozy et le pouvoir d'achat

Inflation de mensonges

Dans une émission télévisée du jeudi 30 novembre, le candidat UMP à l'élection présidentielle a déclaré vouloir faire du pouvoir d'achat une priorité.

Il s'est dit « persuadé que les indices habituels de calcul de l'inflation ne reflètent pas la réalité de la hausse des prix au quotidien » et a affirmé qu'il fallait « faire baisser les prix ».

Tout cela serait la faute à l'euro, nous explique le ministre de l'Intérieur : « Le passage à l'euro a organisé une hausse assez massive des prix dans notre pays ». Le passage à l'euro a bon dos et permet d'éviter de dire que la flambée des loyers, celle du carburant, les augmentations des produits de consumma-

tion courante, ont des responsables précis comme les spéculateurs de l'immobilier, les trusts pétroliers et les patrons de la grande distribution dont les bénéfices n'ont jamais été aussi élevés.

S'il ne s'est pas étendu sur la façon dont il voulait faire baisser les prix, le président de l'UMP, a remis sur le tapis une mesure censée enrayer la baisse du pouvoir d'achat et tout droit sortie de la boîte à idée du patronat : il faudrait offrir aux « Français » la possibilité de travailler plus. Voilà qui va convaincre les millions de chômeurs et de travailleurs qui n'ont qu'un travail précaire ou à temps partiel !

Travailler plus, c'est ce que les patrons imposent

déjà dans bien des entreprises, en augmentant les cadences pour parvenir à produire plus avec moins d'ouvriers. Travailler plus, c'est ce à quoi les patrons ont contraint les ouvriers de Bosch et d'ailleurs, en leur imposant de travailler 39 heures, voire 40, au lieu de 35, mais payées 35 heures. Les travailleurs de ces entreprises, tout comme les retraités qui sont obligés de travailler pour compléter une retraite trop faible, savent que travailler plus ne veut pas dire gagner plus, et même souvent plutôt gagner moins.

C'est ce que Sarkozy appelle aller vers plus de justice.

Aline RETESSE

• Les régions augmentent la surtaxe sur les carburants

Quand la gauche chausse les bottes de la droite

Le 30 novembre, le Conseil régional de Picardie, dirigé par le PS avec la collaboration du PCF et des Verts, a instauré une surtaxe sur les carburants, comme la loi le lui permet. Ce sont 1,77 centime d'euro pour l'essence, 1,25 pour le gazole, que devra payer la population pour chaque litre mis dans le réservoir des voitures, indispensables pour aller travailler ou simplement faire les courses. L'exécutif de Picardie a fait savoir qu'il espérait en obtenir 25 millions d'euros de recettes, soit en moyenne l'équivalent de 45 euros par an et par foyer fiscal. C'est la douzième région à avoir suivi cette voie : une seule de

droite, toutes les autres étant dirigées par le PS.

Ces régions vont ainsi ponctionner le revenu des familles les plus modestes déjà mis à mal par les autres impôts locaux qui augmentent dans des proportions considérables. Dans le même temps, ces mêmes exécutifs régionaux continuent de distribuer aux entreprises, c'est-à-dire aux patrons et aux actionnaires, aides en tous genres, sous toutes les dénominations et prétextes possibles. En clair, on prend dans la poche des classes populaires pour continuer à remplir celles des plus riches.

P.S.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Afghanistan : la France veut sa part du borbier

Les 28 et 29 novembre au sommet de l'Otan à Riga, les États-Unis, embourbés tout autant en Afghanistan qu'en Irak, ont fait appel à l'aide de leurs alliés pour renforcer la présence militaire occidentale dans le sud afghan. En particulier à la France. Un triomphe pour Jacques Chirac qui ne cachait pas sa satisfaction en annonçant qu'il allait répondre favorablement. Oubliées les rumeurs distillées il y a quelques semaines, suivant lesquelles le président français avait décidé de retirer les 200 ou 300 soldats des troupes spéciales engagées déjà activement là-bas dans la contre-guérilla. Mais il ne s'agissait sans doute que d'une petite manœuvre destinée à impressionner les États-Unis et préparer son ralliement.

En Afghanistan, l'Otan compte déjà 32 000 hommes, essentiellement américains, dont 9 800 dans le sud du pays. La France amène sa modeste contribution avec 1 100 soldats, essentiellement concentrés dans la région de Kaboul. Mais cinq ans après le début de l'intervention militaire, les talibans donnent bien de la peine aux forces armées occidentales. Malgré la mise en place d'un pouvoir central factice à Kaboul, ils dominent des régions entières du sud et de l'est du pays, le long de la frontière pakistanaise, où ils mènent une guérilla infligeant des pertes sévères aux contingents américain, britannique, canadien et hollandais. Depuis le mois de janvier, les combats et les attentats suicides ont fait 140 morts dans les rangs de l'Otan.

À Riga, les marchandages entre grandes ou plus petites puissances ont donc consisté à revoir ces effectifs et leur répartition, pour se renforcer dans les zones du borbier afghan où l'impérialisme s'enlise. Et Chirac, campant le chef de file, a voulu donner le ton : désormais les troupes françaises se déploieront aussi dans le sud pour soutenir les contingents déjà présents. L'effectif n'est pas augmenté, mais l'arsenal militaire le sera : hélicoptères Cougar, avions Rafale et autre matériel militaire... un petit coup de pub pour les marchands d'armes nationaux ne fait jamais de mal ! En échange de cette aide française, en fait plus politique que militaire, Chirac a obtenu que les opérations se déroulent sous la direction de la France. Il a également obtenu l'instauration d'« un groupe de contact » avec les pays fournisseurs de troupes et contributeurs à la reconstruction en Afghanistan, ce qui est pour le moins paradoxal, les fournisseurs de troupes ayant

surtout jusqu'ici contribué... à la destruction du pays. Mais au petit jeu de la destruction, reconstruction, re-destruction, etc... certains groupes espèrent certainement de juteux profits.

Bien incapable du même effort militaire que les États-Unis, la France y prend tout de même sa part et tient à ce que ça se sache. On est loin de l'image que ses diplomates cherchaient encore à nous servir il y a peu : une France d'abord au service de la paix et indépendante des États-Unis. Image cultivée depuis le refus de Chirac et Villepin de s'engager dans la guerre contre l'Irak. En réalité la France est une puissance impérialiste, prête aux aventures militaires tout autant que les États-Unis, avec moins de moyens seulement (à noter quand même qu'elle vient juste derrière ceux-ci en nombre de pays où ses troupes sont stationnées, pratiquement sur tous les continents). La paix ? La guerre ? Seulement des moyens pour défendre ses intérêts suivant les rapports de force qu'elle entretient avec les autres puissances. L'enlèvement des États-Unis en Afghanistan la met en situation – ce qui n'était pas le cas dans la période qui a précédé l'intervention en Irak – de renégocier, à son avantage, le rôle et l'influence des uns et des autres dans les instances comme l'Otan où se décide le sort et le pillage du monde.

L'intervention militaire en Afghanistan prétendait apporter au peuple afghan démocratie, paix et sécurité. Mais depuis cinq ans que les forces impérialistes sont dans ce pays, elles n'ont abouti qu'à la mise en place d'un État central corrompu, incapable d'améliorer le sort de la population. Les 30 millions d'Afghans connaissent un chômage massif, l'absence de moyens pour se soigner correctement et l'arbitraire des chefs de guerre locaux qui se sont taillés de véritables fiefs où ils font régner leur tyrannie. Quant aux femmes, voilées et opprimées qu'elles étaient sous la dictature des talibans, voilées et opprimées elles restent sous le nouveau gouvernement de Hamid Karzaï.

Pas plus la France que les États-Unis ne peuvent ni semer la démocratie par l'envoi de leurs troupes, ni décider du sort des peuples pour eux. D'autant moins que lorsque ces deux puissances se concertent, c'est pour mieux intensifier la guerre qu'elles leur mènent.

Arthur KLEIN

Convergences Révolutionnaires n° 48 (novembre-décembre 2006)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : le « commerce équitable », mythe et réalités ?

Articles : Ségolène Royale : une femme nouvelle ! – RESF : contre la chasse aux enfants, la résistance continue – Amiante : le combat contre les patrons tueurs – Roissy : retrait des badges et licenciements déguisés – SNCF : des coups bas à la file – Belgique : l'extrême gauche dans les élections et après – Allemagne : la routine syndicale bousculée à Bosch-Berlin – Mexique : la rébellion d'Oaxaca.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Dans le monde

• Volkswagen – Bruxelles

Chantage à l'emploi

« Il pourrait s'agir d'une Audi mais rien n'est décidé. Il faudra examiner si, du point de vue économique, c'est faisable. Avec quel volume et quel nombre de travailleurs. » « Le tout est de savoir avec quelle rentabilité une Audi peut être assemblée à Bruxelles. En Allemagne, nous avons réduit nos coûts de 20 %. Il faut voir ici avec les syndicats belges quelle peut être l'ampleur de cette réduction de coûts : 15, 20 %... » Qui s'exprime ainsi ? Le PDG de Volkswagen ? Non, c'est Bernd Osterloh, président de la délégation syndicale IG Metall, et aussi membre du conseil de surveillance de VW (Volkswagen), aux côtés d'autres patrons et de représentants des actionnaires !

Cela n'empêche pas le responsable bruxellois de la FGVB-Metal, dont dépend l'usine VW de Forest, près de Bruxelles, de se réjouir : « Grâce à IG Metall, on pourra peut-être éviter la catastrophe sociale annoncée. Si ses engagements se concrétisent, on garderait 3 200 emplois à l'usine de Forest. Sur 2 200 pertes d'emplois, de 700 à 1 000 pourraient être épongées par des prépensions, selon l'âge de départ retenu. On fera appel aux départs volontaires, avec prime à la clé. »

Effectivement, après une semaine de suspense savamment entretenu, la direction du groupe VW a confirmé qu'un petit modèle d'Audi pourrait être produit à Bruxelles en 2009, avec 3 000 emplois. Cette annonce, la veille de la manifestation prévue samedi 2 décembre à Bruxelles contre les suppressions d'emplois, a sans doute contribué à démobiliser les travailleurs qui ne se sont retrouvés qu'à 20 000 environ, alors que c'est au double ou au triple qu'ils se sont souvent retrouvés dans les cas analogues.

Mais la démobilisation est surtout la conséquence du refus des syndicats d'organiser quoi que ce soit pour faire pression sur le patronat et le gouverne-

ment. L'émotion et l'élan de sympathie qui s'étaient manifestés après l'annonce de la suppression de 4 000 emplois sont retombés car c'est la seule version patronale qui est répercutée par les médias. Dans les discours à la fin de la manifestation, il n'y a eu aucun appel à la mobilisation, pas même des salariés de VW, pour qu'ils viennent à l'usine le lundi suivant afin de peser sur les négociations qui s'engagent ! Ce qui fait que seuls 100 à 200 ouvriers se retrouvent régulièrement devant l'usine à chaque poste.

Les négociations, lundi 4 décembre, n'ont rien apporté en ce qui concerne le sort

réservé aux salariés en 2007 et 2008. La direction a précisé qu'elle conditionne l'arrivée de l'Audi à une réduction de 20 % des coûts salariaux, dont le passage de 35 à 38 heures hebdomadaires en 2009. Et beaucoup d'ouvriers pourraient, en 2009, ne pas être des salariés directs de VW, donc être payés très en dessous des 1 500 euros net actuels, et plus flexibles. Et pour bien faire comprendre que la grève doit se terminer rapidement, les 5 400 salariés ne sont plus payés par la direction de VW depuis le lundi 4 décembre. Les syndiqués – plus de 90 % du personnel – reçoivent 25 euros par jour versés par les syndicats, soit à peu près la moitié de ce que les ouvriers touchent d'habitude. De son côté, après avoir accordé de substantiels cadeaux à VW ces dernières années, le gouvernement belge s'est engagé à de nouvelles réductions fiscales et de cotisations sociales.

Pour les patrons belges, VW est un test. Si l'abaissement du coût du travail peut y être imposé sans trop de réactions ouvrières et syndicales, ils ne tarderont pas à chercher à l'imposer dans d'autres entreprises et, en plus, ils sont assurés de bénéficier eux aussi de réductions de charges « pour ne pas fausser la concurrence ». « Volkswagen sera un tremplin pour rendre notre économie plus compétitive », a pu déclarer Verhofstadt, Premier ministre libéral très à l'écoute des souhaits patronaux.

Mais après l'abaissement du coût du travail à VW-Allemagne, obtenu par quatre heures de travail de plus non payées par semaine, l'abaissement à VW-Belgique, si les salariés plient devant le chantage, ce sera le tour de l'Espagne où VW déclare que le coût du travail est trop élevé...

Seule une réaction des travailleurs pourra mettre une limite à ce chantage à la concurrence.

Claude THIÉRAM



Bernard Rosenberg

• Centre de rétention du Canet – Marseille

Mort d'un sans-papiers

Un homme de 22 ans, d'origine kurde, Kazim Kustule, s'est pendu avec ses draps, dans sa cellule du Centre de rétention du Canet, à Marseille, vendredi 1^{er} décembre. Son co-retenue avait bien alerté les gardiens après lui avoir porté assistance, mais il a fallu une demi-heure avant que des secours arrivent. Trop tard.

Ouvrier du bâtiment, il avait été interpellé sur un chantier du Vaucluse le 22 novembre. Depuis, enfermé dans le centre de rétention, il était en instance d'expulsion.

Les « retenus » dénoncent chaque fois qu'ils le peuvent

le manque de moyens matériels, le manque de soins. L'un d'eux explique que depuis 18 jours qu'il est enfermé il n'a vu ni médecin, ni psychologue.

Dans ce centre, 136 places sont prévues pour des expul-

sions rapides. Pour hâter les procédures d'expulsion, ce centre possède en son sein une salle d'audience où les juges peuvent prononcer rapidement leur sentence, à l'abri du regard du public. Lors de l'ouverture du centre en septembre 2006, de nombreux avocats avaient déjà dénoncé la tenue de ce tribunal caché.

Un membre de la Cimade,

organisation d'entraide autorisée à apporter un peu d'aide aux détenus, précise : « Ici, ça tourne à plein régime. Depuis deux jours on a 85 personnes. Hier, 34 étrangers ont été présentés au TGI (tribunal de grande instance). Quand ils sortent de 24 heures de garde à vue, certains sont encore en salopette de travail. Ils sont usés, épuisés. »

Après la mort de ce jeune

ouvrier, un Égyptien de 32 ans, épileptique, asthmatique et ne bénéficiant d'aucun soin, a été retrouvé dans un état critique pendu à une fenêtre. Un mineur marocain de 16 ans aurait aussi tenté de se suicider. Tous deux sont maintenant hors de danger.

Le seul crime de tous ces travailleurs est d'essayer de vivre.

Correspondant LO

• Lycéens parisiens

Manifestations contre les expulsions

Lundi 4 décembre, élèves et professeurs du lycée Buffon, dans le XV^e arrondissement de Paris, ont cessé les cours. À plus de 500, ils ont accompagné une de leurs camarades au tribunal administratif de Paris, pour s'opposer à son expulsion de France.

Beibei, lycéenne chinoise de 18 ans sans papiers, est scolarisée en France depuis six ans. Cet été, sa famille, avec deux enfants scolarisés, a déposé une demande de régularisation. La Préfecture a rejeté cette demande et leur a adressé un « Arrêté préfectoral de reconduite à la frontière ». Beibei avait quinze jours pour essayer de le contester devant le tribunal administratif, ce qu'elle a fait avec le soutien de ses professeurs, de parents d'élèves et de 700 lycéens rassemblés rue de Jouy, devant le tribunal protégé par de nombreux policiers.

En plus des lycéens de Buffon, il y avait des lycéens de François-Villon (où seize lycéens sont sans-papiers),



Rassemblement rue de Jouy devant le tribunal administratif de Paris, le 4 décembre.

d'Hélène-Boucher, d'Honoré-de-Balzac, de Paul-Valéry, de Maurice-Ravel, de Victor-Hugo, de Charlemagne et de Sophie-Germain. Exceptionnellement, le tribunal a délibéré le jour même et a annulé l'arrêté d'expulsion. Beibei peut donc poursuivre ses études et sa famille redéposer un dossier de demande de régularisation.

Les lycéens de Buffon ont

suivi l'exemple de ceux du lycée Maurice-Ravel dans le XX^e qui, le 16 novembre à un millier, avaient accompagné deux élèves au tribunal et obtenu l'arrêt de leurs expulsions.

Face aux expulsions de Sarkozy, souhaitons que ces actions de solidarité des lycéens et collégiens se répètent et s'amplifient.

Louis BASTILLE

Non à l'expulsion de la famille Raba !

Mardi 5 décembre, à l'appel de diverses organisations dont Réseau éducation sans frontières, environ trois cents personnes se sont rassemblées à Grenoble devant la préfecture pour exprimer leur indignation face aux tentatives de la police de Sarkozy pour expulser un couple de Kosovars et ses trois enfants.

Cette famille était placée au centre de rétention de l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry depuis 17 jours lorsque, samedi 2 décembre à l'aube, les policiers sont venus les chercher pour les expulser. Malgré la

mobilisation immédiate de membres de RESF, déjà en alerte, la famille a été embarquée pour Roissy. François Auguste, vice-président communiste de la région Rhône-Alpes, qui voyageait dans cet avion, s'est opposé à cette expulsion. Il a été rapidement encerclé et mis hors de l'avion par la police des frontières.

Arrivée à Roissy, la famille Raba, à qui on a apparemment fait croire qu'elle allait passer devant un juge, a découvert que l'on voulait les entraîner vers un avion privé. La mère s'est

révoltée, mais elle a été frappée par les policiers. Le pilote de l'avion privé a refusé de décoller. Puis cette famille a été ramenée à Lyon-Saint-Exupéry.

Dimanche 3 décembre, le cas de la famille a été étudié par le tribunal administratif de Lyon. Il n'a accordé que cinq jours de sursis. La menace de l'expulsion pèse donc toujours sur cette famille. Des rassemblements de solidarité ont eu lieu le mardi soir 5 décembre à Lyon et dans d'autres villes de Rhône-Alpes.

Correspondant LO

• École Buissonnière – Toulouse

À trois ans, arrêté avec ses parents sans papiers

À l'école maternelle Buissonnière de Toulouse, parents et enseignants se mobilisent contre l'expulsion de deux familles scolarisant leurs enfants à l'école.

La famille Meftah, dont les deux enfants sont nés en France, est dans une situation extrêmement précaire. M. Meftah a une carte de séjour de dix ans et un emploi, mais sa femme n'a pas obtenu le renouvellement de la sienne. Avant l'été, un courrier signé du préfet lui demandait de quitter le territoire et notifiait à cette mère de famille que son retour dans son pays d'origine... ne gênerait en rien sa vie de famille !

Des pétitions et des rassemblements devant la préfecture, la mairie de quartier, l'école maternelle, n'ont pas empêché le préfet d'envoyer la police à son domicile pour lui notifier un arrêté d'expulsion. Depuis jeudi 23 novembre elle vit cachée et sa fille ne fréquente plus l'école. Les enseignants ont décidé d'organiser un système de ramassage avec les parents d'élèves pour que la petite Meftah puisse revenir à l'école sans danger.

Dans le groupe scolaire, d'autres enfants dont les parents n'ont pas de papiers vivent dans la crainte d'une expulsion. Cependant la mobilisation a encouragé une autre famille, originaire de Madagascar, à solliciter l'aide du Réseau éducation sans frontières et des parents et enseignants.

Antonio Ranaivosolo est

né en France et il a trois ans. Scolarisé depuis octobre 2005, il ne remplit pas, à un mois près, les conditions de la circulaire de régularisation de l'été. Mercredi 29 novembre au matin, la police réussissait à emmener la famille au centre de rétention de Toulouse. Parents et enseignants ont manifesté devant la préfecture le jour même. Le lendemain ils occupaient l'école et manifestaient à la mairie de quartier. Personne ne voulant accepter cette situation, la mobilisation continua jusqu'au vendredi, jour où son cas devait être examiné au tribunal administratif.

À 15 heures ce jour-là, la salle du tribunal aurait pu contenir tout le monde si la police n'avait pas filtré les entrées. Dans une salle pouvant accueillir 80 personnes, une quinzaine de policiers « surveillaient » une trentaine d'auditeurs alors qu'une vingtaine de personnes restaient dehors pour manifester leur soutien.

Le tribunal a accordé un répit à Antonio et à sa famille, en invoquant le fait que la préfecture avait décidé l'expulsion sans tenir compte du traitement médical que doit suivre cet enfant.

Derrière l'argument juridique, personne ne doute que ce répit a été gagné par la mobilisation des parents et des enseignants. Celle-ci se maintient car, si cette famille est enfin rentrée chez elle, elle n'a toujours pas de permis de séjour.

Correspondant LO

• La réélection de Chavez au Venezuela

Avec le soutien des masses populaires.. et d'une partie de la bourgeoisie

« C'est une autre défaite pour Mister Danger, le diable [il s'agit de George Bush]. Le Venezuela ne sera plus une colonie nord-américaine ni de n'importe quel autre pays », a déclaré Hugo Chavez, vainqueur haut la main de la présidentielle vénézuélienne du 3 décembre, avec près de 62 % des voix, son meilleur pourcentage par rapport aux élections de 1998 et 2000. Chavez l'a emporté dans tous les États du pays, y compris celui du Zulia, dont le gouverneur Manuel Rosales, qui a obtenu 38 % des suffrages, était son adversaire.

L'opposition regroupe pour l'essentiel ceux qui, avant l'arrivée au pouvoir de Chavez, tiraient profit, en partenariat avec les États-Unis, des richesses du Venezuela, et notamment de son pétrole. Peu leur importait que le pillage enrichisse d'abord les compagnies pétrolières américaines du moment qu'ils prélevaient leur dîme. Un pillage dont les grands oubliés, comme dans le reste de l'Amérique latine, étaient toujours les classes populaires.

Quand les possédants qui liaient leur sort à celui du capital US ont compris que Chavez, bien qu'issu des rangs de l'armée, entendait rétablir le contrôle de l'État sur les revenus du pétrole et que, pour se dégager une marge

de manœuvre vis-à-vis des États-Unis, il allait s'appuyer sur les classes populaires en leur abandonnant un peu des revenus de l'État, ils ont tout essayé, avec l'appui des États-Unis, pour le chasser. Mais deux putschs ratés, un recours avorté à un référendum pour le destituer ou leur participation à différentes élections, dont celle-ci, ont échoué.

Chavez continue de fournir les États-Unis en pétrole, mais il a renforcé le poids de l'État sur le secteur pétrolier et finance les différentes « missions sociales » qui ont sensiblement amélioré la vie des déshérités, notamment dans les domaines de la santé (avec l'aide massive de médecins cubains), de l'éducation ou des aides alimentaires. Grâce à cela et



Le triomphe de Chavez.

à l'organisation de « cercles boliviens » qui encadrent la population, il a pu trouver un large appui populaire, qui vient à nouveau de s'exprimer dans les urnes.

La presse française, surtout à l'écoute des opposants à Chavez, fait état des « nouveaux riches »

que cette situation aurait engendrés, les « bolibourgeois » (par allusion à Bolivar dont se réclame Chavez). Mais parmi les possédants qui prospèrent dans le Venezuela de Chavez, il n'y a pas que des « nouveaux riches ». Il y en a aussi des anciens pour qui les

« missions » ouvertes par Chavez sont sources de profits appréciables. C'est dans la logique du fonctionnement d'un régime qui entend, selon un des ministres, « en finir avec l'exclusion sociale dans le domaine de l'éducation, de la santé, du logement et de la pro-

• Oaxaca – Mexique

État de siège contre la population

La récente élection du président du Mexique Calderon continue d'être contestée par son rival Obrador et ses partisans. À Mexico, à l'occasion de l'intronisation officielle de Calderon, un pugilat a même opposé, dans l'enceinte de la Chambre, les députés des deux camps. Pendant ce temps, au sud du pays, dans une région parmi les plus pauvres du Mexique, dans l'État d'Oaxaca, et dans la capitale du même nom, la répression s'aggrave contre la population, qui réclame depuis le printemps dernier la démission du gouverneur de l'État, Ulises Ruiz, particulièrement corrompu et haï.

La mobilisation de la population était partie d'une grève des enseignants de la région. La répression n'a pas réussi à faire reculer les revendications populaires. Au contraire ! Alors, après des mois de lutte, fin octobre, alors que les autorités locales et leurs hommes de main se montraient incapables de mettre un terme au mouvement, le gouvernement fédéral a envoyé à Oaxaca sa propre police fédérale.

Ces dernières semaines, les

manifestations se sont succédé. Mais la répression est montée d'un cran, jour après jour. Le nombre de victimes depuis le début du mouvement au printemps dernier s'élève maintenant à des dizaines. Fin octobre, le gouvernement mexicain avait justifié l'envoi de ses troupes par les nouvelles victimes tuées par la police locale. Aujourd'hui, s'ajoutent à la liste les victimes des troupes fédérales.

Ces jours derniers, la répression a franchi un nouveau palier. « Finie la tolérance », a déclaré le général commandant les forces de la police fédérale. Des militants ou des personnes prises au hasard ont été arrêtées et emprisonnées dans des pénitenciers du nord du Mexique. Les dénonciations vont bon train. Les disparus se compteraient par dizaines.

Le gouverneur détesté a beau affirmer que « tout ceci est en train de rentrer dans l'ordre », il n'est pas dit qu'ils arriveront à leurs fins.

Michel ROCCO

• La maladie de Castro et l'infarctus de Pinochet

Amalgame, mensonge et désinformation

Le général Pinochet a été hospitalisé au Chili à la suite d'une attaque cardiaque. Le dirigeant cubain Fidel Castro, toujours malade, n'a pas pu assister aux cérémonies marquant le cinquantième anniversaire du début de la lutte menée contre le régime de Batista. Ces deux faits, indépendants, ont néanmoins suffi à certains médias pour opérer un rapprochement abusif entre les deux hommes ; systématiquement, leurs noms sont associés pour présenter leur bulletin de santé et le même mot de « dictateur » est employé pour les désigner.

Pour tous ces commentateurs, qui se proclament « indépendants », il n'y aurait donc aucune différence entre ce militaire arrivé au pouvoir grâce à un putsch... et à la CIA, en massacrant des milliers de travailleurs chiliens, et un homme qui, s'appuyant sur la population cubaine, renversa une dictature pourrie et tint tête à toutes les tentatives de l'impérialisme

américain de remettre Cuba au pas.

Pinochet renversa le gouvernement de gauche de Salvador Allende par un coup d'État militaire, le 11 septembre 1973. Dans les jours qui suivirent, les militants d'organisations ouvrières et paysannes, et plus largement les partisans du précédent régime, furent systématiquement traqués, emprisonnés ou parqués dans les stades, torturés, assassinés. La répression fit des milliers de morts. À cela s'ajouta l'interdiction des partis de gauche, la dissolution des syndicats, le licenciement de 300 000 travailleurs, une surexploitation accrue des salariés qui subirent une réduction de 40 % de leur pouvoir d'achat.

Castro était arrivé au pouvoir, début 1959, à la tête d'un soulèvement populaire qui mit fin à la dictature de Batista, dirigeant corrompu, haï par la population, qui pillait les caisses de l'État en maintenant le peuple cubain dans la misère. Le

principal crime de Castro, aux yeux de l'impérialisme américain, c'est d'avoir mis en œuvre une série de réformes, dont la réforme agraire qui permit de donner des terres à des dizaines de milliers de paysans, d'avoir résisté à ses pressions puis, devant l'embargo décidé par les États-Unis, de s'être adressé à l'URSS. Et ce que les anticastroistes très primaires oublient de dire, c'est que le régime castriste développa l'éducation et la santé, à tel point que des médecins cubains exercent dans des pays des Caraïbes ou d'Amérique latine, permettant ainsi aux plus pauvres d'avoir accès aux soins.

Ce régime est certes loin d'être un modèle de démocratie. La presse est contrôlée et, selon les chiffres avancés en juin 2006 par l'Union européenne, 330 opposants au régime seraient en prison. On est loin de toutes les rumeurs propagées à ce propos ! Sous cet aspect, le régime cubain est effectivement une dictature.

• Après l'instauration d'un cessez-le-feu

Reconnaître les droits des Palestiniens !

priété, sans remettre en cause le secteur privé ». Banques et entreprises continuent donc de prospérer. Et c'est même un trust US de l'agroalimentaire, Cargill, qui alimente le réseau proposant de la nourriture à bon marché.

Mais la politique sociale de Chavez, même si elle ne remet pas en cause le système capitaliste, revêt un caractère suffisamment exceptionnel sur ce continent pour nourrir aussi les espoirs des 225 millions de pauvres d'Amérique latine et peser sur la façon dont la gauche latino-américaine s'adresse à eux.

À l'heure où l'impérialisme américain pouvait espérer qu'avec la maladie de Fidel Castro il serait bientôt débarrassé d'un symbole qui a incarné pendant des années le refus de s'incliner devant sa toute-puissance, la très nette victoire électorale de Chavez montre que les masses d'Amérique latine ne sont pas résignées à subir son joug.

Jacques FONTENOY

Alors que depuis des années les gouvernants israéliens clament haut et fort qu'il n'y a aucun interlocuteur du côté palestinien, ils ont subitement réussi à trouver le chemin du téléphone et, oh ! miracle, le président palestinien Mahmoud Abbas, qui attendait depuis bien longtemps déjà, se trouvait à l'autre bout.

Il n'en fallut pas plus pour que la plupart des grands moyens d'information annoncent qu'Israël appelait les Palestiniens à reprendre le dialogue, comme si le geste du Premier ministre israélien témoignait d'une grande ouverture d'esprit et comme si c'était maintenant aux Palestiniens de faire la preuve de leur volonté de paix. On ne pouvait mieux inverser les rôles.

Un cessez-le-feu est entré en vigueur dimanche 26 novembre. Il ne concerne en fait que Gaza et prévoit un retrait de l'armée israélienne stationnée au nord de ce territoire en échange de l'arrêt des tirs de roquettes effectués par des groupes armés palestiniens en direction d'Israël. Non seulement l'Autorité palestinienne d'Abbas y a souscrit mais aussi Haniyeh, le Premier ministre palestinien issu du Hamas, organisation qui avait pendant des mois déjà respecté une trêve militaire alors que l'armée israélienne continuait ses exactions aussi bien à Gaza qu'en Cisjordanie.

Comme à leur habitude, les dirigeants israéliens ont mis des conditions à la reprise d'un dialogue. Alors que, de leur côté, ils

n'ont fait que de vagues promesses sur d'éventuels retraits « de nombreux territoires et des implantations qui y ont été érigées » ; alors qu'ils se sont bien gardés de préciser l'ampleur d'un tel retrait en Cisjordanie ; alors qu'ils ne se sont absolument pas engagés ne serait-ce qu'à geler la colonisation, ils ont d'emblée exigé qu'un nouveau cabinet palestinien, non plus dirigé par le Hamas, soit mis en place.

Au moment même où il conclut un cessez-le-feu, le gouvernement israélien pose donc des conditions qui peuvent fournir le prétexte pour le rompre. C'est d'ailleurs là une méthode bien ancienne des gouvernements israéliens : laisser entendre qu'ils seraient prêts à des propositions

de paix mais y ajouter une « petite » condition préalable qui rend caduque leur prétendue volonté d'aboutir à un règlement définitif du conflit.

Or, c'est bien Israël et ses principaux tuteurs occidentaux qui sont les responsables de la situation désastreuse dans laquelle vivent les Palestiniens, et c'est à eux de reconnaître à ces derniers les droits qu'ils réclament. Il ne pourra y avoir de paix durable qu'à ce prix.

Et si le gouvernement Olmert ne le fait pas, ce sera à la population israélienne de l'y contraindre car, tôt ou tard, elle devra bien trouver le moyen de coexister pacifiquement avec les Palestiniens.

Georges LATTIER

• Mali

Les autorités prêtes à s'associer à l'Union européenne pour lutter contre « l'immigration clandestine »

Cet article est extrait de *Le pouvoir aux travailleurs* du 14 novembre 2006, journal trotskyste édité par nos camarades de l'UATCI (Union africaine des travailleurs communistes internationalistes - UCI)

Au cours d'une réunion qui a eu lieu il y a quelques semaines à Bamako entre les autorités maliennes et une délégation de l'Union européenne (UE), en vue de lutter contre l'« immigration clandestine », une aide de 426

millions d'euros a été promise à l'État malien (étalée entre 2008 et 2013) pour, paraît-il, maîtriser les flux migratoires.

Cette aide aurait pour vocation, selon les organisateurs de cette réunion, de « fixer les populations locales. » Aussi, pour réussir, proposent-ils de lutter également contre les mafias de passeurs des clandestins.

Ce n'est évidemment pas cette promesse d'aide qui va développer le Mali au point que les jeunes puissent trouver, sur

place, des entreprises prêtes à les employer ; ce n'est pas cette somme qui va permettre, comme par un coup de baguette magique, d'enrayer la pauvreté endémique qui sévit dans le pays depuis des décennies. Développement du Mali ou lutte contre la pauvreté, ce ne sont là que des mots. Ce que veulent ces messieurs de l'UE, c'est obtenir des responsables qu'ils participent, avec eux, à la lutte contre l'immigration, ni plus ni moins que le genre d'accord obtenu récem-

ment du gouvernement sénégalais.

C'est-à-dire faire en sorte que des dirigeants africains aident les pays de l'UE à expulser plus facilement les jeunes qui, poussés par la misère, cherchent à tenter leur chance ailleurs. Le gouvernement malien va donc s'occuper de ce sale travail de gendarme : aider les pays de l'UE à renvoyer chez eux les jeunes Maliens au Mali, moyennant finance.

• Tchad et Centrafrique

Non à l'intervention française !

L'armée française a confirmé lundi 4 décembre avoir procédé pour la troisième fois en moins d'une semaine à des bombardements aériens en Centrafrique. Des avions ont tiré sur des colonnes de « rebelles » dans la région limitrophe du Tchad.

Le porte-parole de l'état-major a qualifié ces tirs de « légitime défense » et « proportionnés à la situation ». Comme si ces colonnes de « rebelles » à l'armement sommaire pouvaient menacer des avions de chasse. En fait, c'est très certainement pour protéger l'armée centrafricaine que l'aviation française est intervenue.

Dans cette région d'Afrique, la

France soutient par les armes et en y mettant les moyens nécessaires le régime du dictateur centrafricain François Bozizé, de même qu'elle soutient militairement la dictature en place au Tchad voisin.

Toutes ces interventions ne sont évidemment pas désintéressées. Du pétrole a été découvert au Tchad. Pour cette région, une des plus pauvres du globe, cette découverte a été une malédiction supplémentaire car elle a avivé la convoitise des bandes armées qui se disputent le pouvoir et qui toutes, directement ou indirectement, vivent sur l'habitant.

Parlant de la situation au



Au Tchad, le 30 novembre, Villepin inspectait les troupes et l'aviation.

Tchad et en Centrafrique, le Premier ministre Villepin a assuré que, dans les affaires africaines, « la France ne défend pas des gouvernements, elle défend des valeurs », des valeurs sonnantes et trébuchantes, des valeurs pétrolières entre autres.

Et parmi les bandes armées qui ravagent ces pays, l'armée française est la plus puissante, la plus dangereuse, la plus ancienne et la plus coupable.

Paul GALOIS

ion

Mais il ne l'est pas plus que nombre de pays pauvres, pourtant qualifiés de « démocraties » dès lors que leurs dirigeants protègent les intérêts des puissances impérialistes. Et c'est sans commune mesure avec la répression qui suivit le coup d'État de Pinochet, et vis-à-vis de laquelle les dirigeants occidentaux furent très compréhensifs.

De la situation politique de Cuba, les dirigeants de l'impérialisme américain portent d'ailleurs une lourde responsabilité, en imposant un embargo depuis plus de quarante ans avec les difficultés économiques que cela ne manque pas d'entraîner.

Et ceux qui aujourd'hui mettent sur le même pied Castro et Pinochet montrent qu'ils sont d'une ignorance crasse, ou qu'ils se font les porte-parole de l'ordre établi, celui des puissants... ce qui n'est pas incompatible.

Marianne LAMIRAL

• Restos du cœur

Un monde sans pitié pour les pauvres

Les 1 900 Restaurants du cœur rouvrent le 4 décembre. L'hiver dernier, 48 000 bénévoles avaient distribué 75 millions de repas à plus de 670 000 personnes dont près de 30 000 bébés. Quand Coluche avait créé les Restos du cœur en 1985, 5 000 bénévoles avaient répondu à son appel et distribué 8,5 millions de repas.

Le président des Restos du cœur déclare que l'objectif fixé par Coluche reste le sien : « Tout mettre en œuvre pour

aider les gens... mais aussi faire en sorte qu'ils aient les moyens de ne plus revenir. »

Mais en vingt ans, l'association n'a cessé de développer ses activités. En 1995, elle inaugurerait la première « Péniche du cœur » pour accueillir des sans-abri. L'hiver dernier, près de 10 000 personnes étaient hébergées. En 1997, « pour lutter contre l'exclusion à la racine », les Restos du cœur ouvraient les premiers « ateliers de lutte contre l'illettrisme », animés par des étudiants et des retraités de l'enseignement. Cet hiver, une

cinquantaine vont être créés.

En 2006, les laissés-pour-compte de la société ont encore plus besoin des Restos du cœur et de toutes les associations caritatives, qui distribuent chaque année 250 millions de repas. Même le très officiel Insee a dû reconnaître, dans une étude publiée mi-novembre, qu'en 2004 près du quart de la population française – treize millions de personnes – était confronté à la pauvreté. Et le journal *Le Parisien* du mardi 5 décembre pouvait faire sa Une et consacrer un dossier entier à ceux

qu'il appelle les « damnés du périph », « cent, deux cents peut-être beaucoup plus » dit le journal, qui survivent sur les talus du périphérique parisien dans une quinzaine de campements.

Dans un des pays les plus riches du monde, c'est la charité publique qui, cet hiver encore, sera censée pallier les insuffisances d'un État dont la tâche urgente devrait être de nourrir ceux qui ont faim, loger ceux qui n'ont pas de toit et créer des emplois pour lutter contre la précarité.

Cédric DUVAL

• Le manque de logements à La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

Destructions sans reconstructions

En 2000, le nombre de demandeurs de logements à La Courneuve était en dessous de 1 000. Aujourd'hui, ils sont plus de 1 800 pour une ville de 35 000 habitants.

Dans la cité des 4 000, quand la première barre de 200 logements a été démolie en 1989, des petits immeubles de trois et quatre étages ont permis de reloger une bonne partie des familles.

Mais depuis 2000, trois autres barres ont été détruites, soit plus de 1 000 logements, et quasiment rien n'est sorti de terre. Les locataires ont été relogés difficilement, dans des logements souvent plus petits, plus chers ou en mauvais état. La FIAC, une société privée HLM, a bien commencé la construction de 90 logements, à côté de l'emplacement de la barre Renoir détruite en 2000, mais cinq ans après, la construction n'est toujours pas achevée.

Des terrains sont en friche où aucune construction d'HLM n'est engagée. Il y a dix ans, l'entreprise Satam a fermé ses portes. Ses actionnaires ont vendu les terrains à un financier. Dix ans après, les prix des terrains grimpent, une société immobilière privée va y construire 80 appartements de standing.

D'ailleurs, depuis peu, trois sociétés ont ouvert des bureaux de vente en plusieurs points de La Courneuve en vue de constructions futures. Mais les prix affichés sont trop élevés pour les salariés non cadres ou ayant des charges de famille importantes.

Une nouvelle destruction est programmée pour 2009, celle

de la barre Balzac de 300 logements. Depuis des années la situation s'y dégrade. L'entretien est insuffisant. La démolition gagne les locataires. Les trafics augmentent. Il y a un an et demi, un enfant avait été tué par une balle perdue dans un règlement de comptes entre bandes.

Les familles voudraient partir au plus vite. Mais la commune et le bailleur ne savent plus où trouver des logements pour les reloger. Même les jeunes familles qui veulent emménager pour la première fois ne trouvent pas de logement abordable.

À La Courneuve, comme

dans d'autres communes de banlieue proches de Paris, la spéculation immobilière, avec la complicité des pouvoirs publics, diminue le nombre de logements sociaux et freine leur construction, chassant les familles les plus pauvres.

Correspondant LO



La barre Presov détruite en 2005.

• Wagon Automotive – Douai (Nord)

Encore des licenciements annoncés

Il y a six mois, Wagon Automotive rachetait l'usine de Douai Oxford Automotive, ex-Somenord, ex-Arbel-Fauvet-Rail. Oui, en six ans, cette usine spécialisée dans le découpage et l'emboutissage de pièces pour l'automobile (Renault, PSA et Mercedes) a changé quatre fois de proprié-

taire. Chaque propriétaire à son tour a licencié et a obtenu des fonds publics, soi-disant pour « pérenniser les emplois restants » !

Wagon Automotive vient d'annoncer près de 900 licenciements en Europe, dont 581 en France, et 118 sur 718 travailleurs à l'usine de Douai.

Les affaires marchent bien, le groupe est bénéficiaire. Mais il jette des travailleurs à la rue pour faire accomplir la même production par ceux qui restent.

Le chômage pour les uns, la surexploitation pour les autres !

Correspondant LO

• Saint-Gobain Abrasives La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

La direction a reculé, le travail a repris

Après un peu plus de trois semaines de grève, la reprise du travail a été votée chez Saint-Gobain Abrasives (ex-Norton) à La Courneuve mardi 5 décembre. La grève avait été entamée suite à l'annonce de la fermeture de l'usine et du plan dit « social » qui l'accompagnait.

Durant les trois semaines de la grève, la direction a revu ses propositions à la hausse, même si elles ne sont pas à la hauteur des revendications des travailleurs et si elles laissent les plus jeunes des salariés de l'entreprise un peu de côté.

L'âge de la mise en préretraite a été avancé à 55 ans au 30 juin 2007, au lieu des 57 ans initialement prévus.

La prime supra-conventionnelle de licenciement, pour ceux qui ne seraient ni reclassés ni en préretraite, est passée d'un plafond de 15 000 euros à partir de vingt ans d'ancienneté à un plafond de 26 000 euros à partir de vingt-cinq ans d'ancienneté. Une prime de 4 500 euros supplémentaires sera versée aux travailleurs ayant plus de trente-cinq ans d'ancienneté (l'ancienneté moyenne est de trente et un ans). Une indemnité de 7 000 euros sera versée aux travailleurs reclassés en interne, alors que rien n'était prévu pour eux au départ.

Par ailleurs, une « prime de reprise du travail » de 3 500 euros sera versée en contrepartie de quatre semaines de travail durant les deux mois à venir. C'est une façon de payer les jours de grève sans le dire ouvertement. Une prime supplémentaire de 450 euros viendra également s'ajouter.

C'est en ayant le sentiment d'avoir gagné, même si ce n'est pas sur tout, que la reprise du travail a été votée. Les travailleurs de l'ex-Norton vont rester encore ensemble dans l'usine pour quelque temps. Ce temps sera précieux car il faudra continuer à s'épauler face à la direction.

Correspondant LO

• CHU de Rennes

Quand les personnes âgées dérangent !

La directrice d'une maison de retraite a fait connaître dans la presse locale son indignation sur les conditions de prise en charge des personnes âgées au CHU de Rennes.

Elle raconte comment une de ses résidentes, âgée de 79 ans, a dû être hospitalisée en urgence. Le médecin traitant soupçonnait une embolie pulmonaire. Adressée aux Urgences du CHU, dit-elle, « elle a été ramenée le lendemain, sans que l'on nous prévienne. Le médecin nous a dit qu'elle souffrait d'arthrose, ce qui est vrai, mais

ce n'était pas la principale cause de l'hospitalisation ». Comme elle respirait toujours mal, son médecin traitant réussit à la faire admettre dans le service de pneumologie d'une clinique. Elle devait y rester dix jours pour une embolie pulmonaire bilatérale !

Malheureusement, ce que cette direction de maison de retraite dénonce n'a rien de surprenant. L'évolution actuelle des hôpitaux a pour but de les faire fonctionner comme des entreprises productrices de soins. L'objectif est d'effectuer le maximum

d'actes en un minimum de temps. Pour des raisons financières, il faut que les malades sortent au plus vite. Dans ces conditions, l'arrivée d'une personne âgée à l'hôpital est perçue comme une gêne par ceux qui sont obsédés par la gestion financière. Dès l'admission d'une personne âgée, une des premières préoccupations est de savoir comment s'en débarrasser. Avec cet état d'esprit, il n'est pas étonnant que des médecins passent à côté de cas graves !

Voilà où mène le manque de lits pour accueillir les per-

sonnes âgées à l'hôpital. Cette pénurie a été organisée par les pouvoirs publics, la direction et les responsables médicaux du CHU ainsi que les autorités locales qui, d'un commun accord, ont décidé de réduire le nombre de places pour les personnes âgées alors que tout le monde sait que les besoins sont énormes et le seront encore plus dans l'avenir. La fermeture définitive, en juin 2005, de La Massaye, un établissement de gériatrie du CHU qui pouvait accueillir plus de trois cents personnes âgées, en est une illustration choquante.

Cette évolution des hôpitaux donne froid dans le dos sur les conséquences dramatiques qu'elle va entraîner. Cette logique représente un recul considérable du service public de santé, dont les premières victimes sont les personnes âgées et les plus démunis.

Sans oublier que si chaque salarié s'est fait voler une journée de repos sous prétexte d'aide aux personnes âgées, aucun moyen supplémentaire sérieux n'a été accordé à ces établissements !

Correspondant LO

• Hôpital Hôtel-Dieu (Hospices Civils de Lyon)

Ravalement de façade

Deux femmes ayant accouché à la maternité de l'Hôtel-Dieu de Lyon s'étant plaintes dans une lettre à un hebdomadaire, deux journalistes de celui-ci sont venus visiter cette maternité. Apprenant cette visite, la direction s'est empressée de trouver des solutions à de nombreuses situations laissées en plan depuis longtemps.

Ainsi des dossiers d'archives entassés à même le sol dans un couloir, contre toute notion de confidentialité et d'hygiène, ont soudainement été démenagés et rangés par du personnel réquisitionné. Une douche inutilisable depuis longtemps a été remise en état dans la journée. Le personnel d'entretien, quant à lui, a été mobilisé et a dû travailler en heures supplémentaires pour effectuer le ménage à fond. Les couloirs brillaient et une bonne odeur de propre régnait un peu partout...

Des agents de la maternité,

étonnés par tant de promptitude de la direction, ont tenu à écrire aux deux journalistes pour leur expliquer que ce qu'on leur avait fait visiter ne correspondait par vraiment au quotidien de leur service. Ils leur ont exposé les nombreuses difficultés qu'ils rencontrent dans leur travail à cause des budgets insuffisants : manque chronique de personnel,

manque de moyens pour l'entretien des locaux et la maintenance des équipements, murs délabrés dans les salles de consultation, ascenseurs très souvent en panne, course au petit matériel de bureau...

L'hôpital est un service public, et quand des choix désastreux y sont faits, cela doit être rendu public.

Correspondant LO



• Lille, Roubaix

Mouvement de grève en psychiatrie

Fin septembre, la direction de l'Établissement public de santé mentale de l'agglomération lilloise (EPSMAL) regroupant les différents hôpitaux de psychiatrie de Lille, Roubaix et environs, a annoncé son intention de dénoncer l'accord sur les modalités de mise en place des 35 heures pour le personnel. Elle prétexte un déficit dans le budget et veut supprimer 15 jours de repos sur l'année (RTT, récupération, jours chômés).

Depuis, la mobilisation du personnel monte progressivement. Mouvements de grève, manifestations, invasion massive de deux conseils d'administration et de réunions direction-syndicats, décoration des services avec des affiches dénonçant la direction, passage d'équipes de grévistes dans les différents services, distribution de tracts dans les autres hôpitaux. Sur un effectif de 1 500 agents, nous étions plus de 300 à la manifestation du jeudi 23

novembre. Le jeudi suivant, une autre manifestation réunissait près de 500 personnes. Le lendemain, nous étions une centaine à occuper pendant plusieurs heures le bâtiment de la direction.

Toutes les semaines, l'assemblée générale décide de la suite du mouvement. Beaucoup d'entre nous sont bien décidés à prolonger si la direction ne cède pas.

Correspondant LO

• CHU de Brabois — Nancy

Comment la direction fait baisser les paies de 300 euros

Trois agents du service environnement du CHU de Nancy ont vu leur paye amputée de 300 euros par mois du fait d'une réorganisation du travail.

Pendant de nombreuses années, ils ont « formolé » les chambres des malades ainsi que les salles de blocs opératoires. En 2004, l'usage du produit a été interdit, ce qui a entraîné, en novembre 2005, la dissolution de ce qu'on appelait autrefois le service de désinfection.

La direction a sauté sur l'occasion pour réorganiser le travail, supprimant astreintes, heures supplémentaires, indemnité du dimanche, prime de labo, indemnité exceptionnelle. Résultat : en neuf mois, ces trois agents ont perdu, en moyenne, près de 3 000 euros, soit plus de 300 euros brut par mois. Des agents qui ont entre 20 et 30 ans d'ancienneté se

retrouvent maintenant, en fin de carrière, proches de la retraite, avec 1 200 euros net !

Refusant ce qu'ils considèrent à juste titre comme une escroquerie, ils sont allés avec la CGT demander à la direction réparation de leur manque à gagner sous forme d'une augmentation de salaire. Prenant prétexte du statut, la réponse de celle-ci a été non à l'augmentation salariale. La direction n'a proposé qu'une prime mensuelle d'insalubrité de 12 euros !

Voilà comment des employés se retrouvent dans une situation dramatique du fait des modifications d'organisation du travail dont ils ne sont pas responsables. Statut ou pas, le maintien de leur salaire serait le minimum. Mais visiblement, la direction n'a qu'un règlement à la place du cœur.

Correspondant LO



• « Crise » dans l'automobile ?

Pour cacher les profits

Les patrons de l'automobile viennent d'annoncer que la vente de voitures neuves en France a chuté de 8 % en novembre 2006 par rapport à novembre 2005. Et si les chiffres du groupe PSA ont, eux, augmenté (en particulier grâce à la marque Citroën), ceux de Renault affichent une baisse de 33 %, comparés à ceux de novembre 2005. Cette annonce paraît tomber à pic pour justifier, de la part des constructeurs, la politique de flexibilité croissante qu'ils tentent d'imposer aux travailleurs et une intensification de la pression sur les sous-traitants et les entreprises d'équipements.

La variation des ventes n'est cependant pas surprenante dans un secteur comme l'automobile, où le marché est cyclique. D'autre part, chez Renault même, on laisse entendre que le résultat ponctuel de novembre serait lié à l'épuisement de deux modèles déjà anciens et pourtant encore chers, la Twingo et la Laguna. La comparaison serait également faussée par le fait que novembre 2005 correspondait au lancement de la dernière Clio, avec effet de nouveauté, et que les ventes annoncées pour la Logan le même mois correspondaient à trois mois cumulés.

Mais surtout, la santé des profits du groupe Renault n'est pas le moins du monde menacée. Le nombre de véhicules qu'il vend dans le monde continue d'augmenter régulièrement, précisément de 1,7 % l'année dernière. Les bénéfices du groupe se portent bien également, les 3,4 milliards d'euros annoncés en 2005 le prouvent, non démentis par les chiffres du premier semestre 2006.

Aucun souci non plus pour les entreprises de sous-traitance, auxquelles Villepin, reçu dans les locaux de Valeo, vient de promettre un cadeau de 400 millions en subventions, crédits



d'impôts et exonérations. PSA et Valeo, par exemple, seront subventionnés par l'Agence de l'innovation industrielle pour leurs nouveautés de moteurs hybrides ou supposés moins polluants.

Pour les gros actionnaires enfin, l'horizon est serein : si les dividendes n'ont augmenté « que » de 33 % l'année dernière – ce dont ils se félicitent probablement déjà –, le PDG Ghosn leur promet dans son « Plan 2009 » un bond de 250 %.

C'est bien pour satisfaire ces derniers que les patrons de l'automobile intensifient leur politique de rentabilité à tout prix. Si les deux usines d'Espagne, à Valladolid et Palencia, ne tournent plus que sur une seule équipe pendant dix-huit mois, c'est ponctuellement la mévente de la Mégane et de la Modus qui est invoquée. Mais d'autres prétextes président aux annonces de journées non travaillées en cascade dans les différentes usines Renault.

• Plan de soutien à l'automobile

Villepin roule pour les patrons

Les patrons de l'automobile, équipementiers comme constructeurs, sont gâtés, encore plus que les sous-traitants de l'aéronautique qui viennent de bénéficier d'une enveloppe de 130 millions. Grâce à Villepin, ils vont toucher 400 millions d'aides pour faire face à la prétendue « crise » du secteur automobile.

Ainsi, le gouvernement va reconduire en 2007, en l'augmentant, l'enveloppe de 120 millions donnée au titre de l'innovation et de la recherche. Elle va passer à 250 millions, soit 130 millions de plus. En 2006, cette enveloppe avait bénéficié surtout à PSA pour son moteur hybride diesel. En 2007, c'est Valeo qui va passer à la caisse pour un système de mise en veille du moteur lors de

l'arrêt aux feux rouges.

Mais tout le monde aura son chèque et le crédit d'impôt au titre de la recherche verra son montant maximum accru. Chaque société pourra déduire de ses impôts jusqu'à 16 millions d'euros. Comme le précise le journal *Les Échos*, « un groupe comme Renault pourra toucher plusieurs fois ce montant au titre de ses filiales ». Bilan pour les finances publiques, quelque 120 mil-

lions de recettes en moins. Enfin, le gouvernement va consacrer 150 millions à « accompagner 20 000 salariés du secteur automobile » par la formation, autrement dit vers l'ANPE.

Quant à la « crise » de cette industrie, elle sert surtout à faire monter la crainte de perdre son emploi dans les entreprises de l'automobile. Elle n'atteint pas les actionnaires. Ainsi, le lendemain de l'annonce du plan de Villepin, l'équipementier Continental annonçait une hausse des dividendes versés aux actionnaires d'au moins 25 %. Continental envisage de nouveaux rachats d'usines car,

selon le PDG, « le groupe a encore 3 à 4 milliards d'euros disponibles » pour de telles acquisitions. Ils ont tellement d'argent qu'ils ne savent même pas si c'est 3 ou si c'est 4... on ne va pas chipoter pour si peu !

Le gouvernement vide les caisses publiques pour aider des groupes industriels riches à milliards. Voilà pourquoi nous faisons la queue à La Poste, nous nous entassons dans des transports publics bondés, nous attendons des trains en retard, nous envoyons nos enfants dans des écoles surchargées...

Étienne HOURDIN

• Sous-traitants et équipementiers

Les gros requins dictent leur loi

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, de nombreux sous-traitants automobiles annoncent des suppressions de postes. La raison invoquée est le cahier des charges toujours plus lourd imposé aux sous-traitants et équipementiers automobiles par les constructeurs comme Renault et Peugeot. Ils ont imposé que le matériel soit fourni en temps et en heure,

jusque sur les chaînes de montage, obligeant les fournisseurs à assumer la logistique. Des pénalités sont prévues pour les retards, et d'autres pour les défauts de qualité. Les fournisseurs doivent aussi s'engager à répondre à une demande supplémentaire, même brutale. Enfin, la mise en concurrence des fournisseurs permet de faire pression sur les prix et donc sur

les salaires du personnel.

Mais si l'on gratte un peu, on voit que les sous-traitants ne sont que des ateliers extérieurs des usines d'assemblage. Ce sont même souvent des filiales de grands groupes, comme Faurecia, filiale de Peugeot-Citroën. Et les profits retournent dans les mêmes poches.

Les travailleurs de Valeo, Delphi, Cadence Innovation,

Plastic-Omnium, Faurecia, etc., paient pour les profits des grands groupes automobiles. Par les bas salaires, les cadences sans cesse aggravées, et maintenant les licenciements.

Tous les travailleurs de la branche automobile ont finalement les mêmes patrons, il faudra bien qu'ils se défendent ensemble.

Correspondant LO

Cet ensemble d'arguments patronaux n'a aucune valeur. Ils ne servent qu'à annoncer licenciements de travailleurs de la sous-traitance ou d'intérimaires, et accroissement de l'exploitation.

Viviane LAFONT

• MCA – Maubeuge (Nord)

Heures supplémentaires en novembre, chômage en décembre

L'usine Maubeuge Constructions Automobiles (MCA), filiale de Renault à 99,9 %, compte autour de 3 000 travailleurs, dont plusieurs centaines d'intérimaires. On y fabrique la Renault Kangoo et la Nissan Cubistar au rythme de 63 véhicules à l'heure, en deux équipes.

Le 3 novembre, l'équipe A était du matin lorsqu'une panne informatique a mis en rideau toute la production. La direction a alors décidé que l'équipe B, d'après-midi, ne viendrait pas travailler. Les chauffeurs des bus de ramassage ont été prévenus et ont fait leurs tournées normales tout en disant aux ouvriers de ne pas monter dans les bus. Quant à ceux qui viennent à l'usine par leurs propres moyens, ils ont été renvoyés chez eux.

Le lendemain la production a repris normalement. Puis on nous a annoncé qu'il fallait rattraper le temps perdu : tout le monde a dû travailler une heure de plus en fin de poste d'équipe d'après-midi, quatre soirs de suite. Ces quatre heures ont été payées en heures supplémentaires. De plus l'équipe B a été taxée d'un samedi travaillé, non payé, à titre de compensation pour la journée « perdue ».

Les débrayages de protestation n'ont pas suffi à faire reculer le patron. Pour toute justification la hiérarchie nous a dit : « Les clients attendent après leurs voitures. » Cela nous reste d'autant plus en travers de la gorge que l'usine sera fermée la dernière semaine de décembre et la première de janvier.

En fait les clients peuvent bien attendre leurs voitures, mais Renault ne doit pas attendre ses bénéfices !

Correspondant local

• Renault

Ghosn a des idées... vieilles de deux siècles

Renault traque les coûts sur tous les plans. Après les économies de matières premières sur l'épaisseur de la tôle, la quantité de mastic, la couche de protection là où ça ne se voit pas, après les réductions de dépenses de gants de protection ou de chiffons de nettoyage, après les vestiaires sans lumière ou les ateliers mal chauffés, voilà que le PDG, Ghosn, met en avant quelques vieilles idées mal dépoussiérées présentées comme des innovations.

Sur ses principaux sites tertiaires, Renault cherche à rentabiliser l'occupation des bureaux en annonçant une opération peu élégamment baptisée NET, pour Nouveaux Environnements de Travail, ne pas confondre avec nettoyage par le vide. Dans un premier temps, le constructeur, observant qu'en région parisienne les locaux ne seraient utilisés qu'à moins de 85 %, projeterait de multiplier un système de « bureaux partagés » où le mode de cohabitation ne saute pas aux yeux. Le progrès suivant dans l'économie de locaux serait même plus « audacieux » : certains travailleraient de leur domicile, dépensant leur propre électricité, leur propre loyer et leur propre chauffage. Un retour vers le travail à domicile pratiqué dans les fabriques du 19^e siècle, en quelque sorte...

Si l'idée n'a rien de neuf, on voit quel type d'économies Renault envisage s'il parvient à l'appliquer, en particulier vu le prix du mètre carré dans les beaux quartiers de la région parisienne. D'ailleurs, à Boulogne dans les Hauts-de-Seine, où le système de bureaux partagés aurait été déjà expérimenté cet été, les travailleurs concernés ont pu vérifier que c'était une dégradation de leurs conditions de travail.

C'est d'ailleurs en général, hormis la hausse des profits, le seul résultat des économies de Renault.

V. L.

• Renault – Douai

Flexibilité maximum

La semaine du 27 novembre au 1^{er} décembre, l'usine Renault de Douai qui fabrique la Mégane et le Scénic, est restée fermée, faute des pare-chocs habituellement fournis par Cadence Innovation, en grève. Mais la direction compte sur la flexibilité pour faire retomber sur le personnel les conséquences de cette fermeture.

Selon une méthode devenue coutumière, nous sommes invités à téléphoner à un numéro vert pour savoir si on travaille ou non le lendemain. Après parfois une heure d'attente, nous avons une réponse. Pour certains ateliers ou certaines équipes, c'est oui. Pour d'autres, c'est non. En ce moment, c'est plutôt non pour tout le monde, sauf, comme le dit le message, « pour ceux d'entre vous qui ont été contactés directement par leur chef ».

La direction a imposé ce système « à la carte », en se servant des accords de flexibilité signés par tous les syndicats de l'usine, sauf la CGT. Le temps

de travail étant étalé sur plusieurs années, nous « gagnons » des journées mises sur un compte personnel quand nous sommes en « semaines hautes » (jusqu'à 43 heures certaines semaines) et nous « devons » des jours quand l'usine est fermée. Ces derniers temps, le déficit en journées s'accumule. Bon nombre n'ont plus de journées d'avance, et certains embauchés des deux dernières années « doivent » même plusieurs dizaines de jours à la direction.

Les motifs de journées non travaillées (déjà plus de 45 jours en 2006) ont été variés : manque de pièces par défaillance des fournisseurs, grève ou problèmes techniques, problèmes sur la route qui rompent la chaîne du fameux « flux tendu », « baisse des ventes », etc.

Or, si les ventes de Mégane et de Scénic baissent en France après des années records, les ventes du groupe Renault-Nissan au niveau mondial baissent beaucoup moins. Et surtout les profits continuent

d'augmenter : 3,4 milliards d'euros l'année dernière, encore plus que les années précédentes. Alors il serait possible d'organiser une baisse de la production en allégeant la charge de travail et les horaires, en diminuant les cadences. Ce serait bon pour notre santé et cela coûterait moins de 1 % des profits annuels.

Mais Renault n'en veut pas ! Selon la direction, 1 200 véhicules en moyenne sont vendus par jour ouvrable. Mais quand nous travaillons, la cadence est toujours de 1 640 véhicules-jour. Et cette cadence est épuisante car les intérimaires ont presque tous été renvoyés. Renault-Douai ne compte plus que 5 600 travailleurs dans les ateliers, au lieu de 6 400 il y a un an, pour la même production. La direction veut maintenir un rythme élevé pour préparer l'avenir, quand elle nous demandera en 2008 de sortir les nouveaux modèles. Et le reste du temps, c'est congés forcés, qu'on ne peut ni choisir ni organiser.

Puisque les circonstances

lui paraissent favorables, la direction envisage maintenant de restaurer les banques individuelles de journées. L'argument, c'est que toutes ces journées « dues à la direction » ne pourront pas toutes être travaillées, à moins de prendre sur les congés. C'est déjà fait pour la cinquième semaine des congés 2007, que la direction a placée début janvier, privant ainsi tout le monde du choix de ses congés.

Les dernières discussions entre la direction et les syndicats signataires de l'accord n'annoncent rien de bon non plus : des horaires rallongés seraient envisagés pour les journées et les semaines travaillées, et aussi de ne plus payer certaines primes, pour les transformer en journées mises dans la banque individuelle des jours à prendre ou à rendre.

La direction devrait faire attention car lorsqu'on tire trop sur un élastique, il finit par casser.

Correspondant LO

• Renault – Le Mans

Pourquoi se gêner ?

Jeudi 30 novembre, la direction de Renault Le Mans a fait toute une mise en scène. Un peu partout dans l'usine à la même heure, en fin d'équipe du matin et début d'équipe du soir, les chefs ont réuni les travailleurs, ayant paraît-il une nouvelle de la plus haute importance à communiquer. Evidemment tous se demandaient de quoi il s'agissait.

En fait, la direction annonçait triomphalement que Ghosn, le PDG de Renault, avait reçu dans la matinée le président PS du Conseil régional des Pays-de-la-Loire, Auxiette, le président UMP du Conseil général de la Sarthe, Du Luart, et le maire PS du Mans, Boulard. Et ceux-ci, une main sur le cœur et l'autre dans le portefeuille des contri-

buables, avaient accepté de financer une partie des investissements pour moderniser la Fonderie de l'usine, à hauteur de deux millions d'euros. C'était ça, la grande nouvelle. En fait, un véritable scandale !

Renault, avec ses 3,6 milliards d'euros de bénéfices en 2005, ses six milliards d'euros de réserves financières et son bénéfice semestriel 2006

confortable (1,6 milliard d'euros malgré la « crise de l'automobile ») n'hésite pas à piocher dans les fonds publics avec la complicité bienveillante des élus locaux. Comme quoi, également, quand il s'agit d'être aux petits soins pour les patrons en détournant l'argent public, gauche et droite sont sur la même longueur d'ondes.

Correspondant LO

• Cadence Innovation
Nœux-les-Mines (Pas-de-Calais)

La grève continue

Depuis le 23 novembre, les 436 travailleurs de Cadence Innovation à Nœux-les-Mines (Pas-de-Calais) et à Sin-le-Noble (Nord), qui fabriquent des pare-chocs pour l'automobile, sont en grève suite à leur liquidation judiciaire.

Ils voyaient disparaître progressivement leurs outils et leurs machines, en partance vers d'autres sites d'équipementiers automobiles. La direction leur demandait de travailler jusqu'à la fermeture,

prévue le 21 décembre. Cela aurait permis aux clients, les grands groupes automobiles, de « restructurer » au mieux de leurs intérêts. Les travailleurs en ont décidé autrement : ils ont fermé l'usine et plus rien n'en sort. Ils exigent de conserver leur emploi et veulent qu'on dédommage ceux qui souhaiteraient partir par le versement de 60 000 euros et par deux ans de formation.

Comme les usines Sevel-

nord (Peugeot-Fiat) et Renault-Douai sont à l'arrêt faute de pare-chocs, Faurecia, une filiale de Peugeot-Citroën, s'est présenté de nouveau en candidat à la reprise de l'usine. Les travailleurs l'avaient déjà renvoyé aux pelotes la semaine précédente car Faurecia licencie dans d'autres usines... Pouvaient-ils sérieusement croire aux embauches ? Cette fois Faurecia revient avec des propositions chiffrées : réembauche

de la moitié du personnel, 42 000 euros et un an de formation pour les licenciés.

Avant la grève, tout cela était soi-disant impossible. Mais les travailleurs veulent des engagements fermes et exigent que les donneurs d'ordre, c'est-à-dire les groupes automobiles, assistent aux négociations et s'engagent eux aussi.

Correspondant LO

• Snecma Villaroche (Seine-et-Marne)

Les débrayages pour les salaires se poursuivent



Distribution de tracts à l'entrée de l'usine.

Depuis deux mois, près des deux tiers des 400 ouvriers du Montage moteurs de la Snecma Villaroche débrayent environ une heure par jour et par équipe pour réclamer une augmentation générale des salaires. Ils chiffrent leur perte de pouvoir d'achat à 300 euros par mois.

Les débrayages ont toujours un caractère très dynamique : défilés dans l'usine, pétards, sifflets, slogans. Des bâtiments ont été envahis par les grévistes. Des distributions de tracts avec blocage du rond-point d'accès au centre ont eu lieu. Dernièrement,

une intervention à l'usine Snecma de Corbeil a été faite. Une centaine d'ouvriers de Villaroche accompagnés de quelques-uns de Corbeil se sont retrouvés aux portes puis ont pénétré dans l'usine et défilé dans les ateliers.

Dans les premiers jours du mouvement, la direction a promis une négociation, pour ensuite tout annuler et annoncer qu'elle ne céderait rien. Pendant plusieurs semaines, elle a mobilisé gardiens, agents de sécurité, maîtrise et huisseries pour serrer de près les grévistes à chaque débrayage. Maintenant, elle est passée aux menaces de sanctions : onze

salariés ont été convoqués pour des procédures disciplinaires, deux ont été entendus par la police suite à une plainte de la direction. Il leur est reproché d'avoir utilisé des klaxons, d'avoir jeté des pétards et des fumigènes, d'avoir dégradé des locaux, etc.

Le reste du centre de Villaroche, qui compte plus de 4 000 salariés, s'il n'a pas répondu aux appels à l'action lancés par la CGT, regarde avec sympathie ce mouvement qui est toujours à l'offensive.

Correspondant LO

• Snecma Gennevilliers (Hauts-de-Seine)

Intérimaires : la direction recule

À la Snecma Gennevilliers, dans le secteur de la Fonderie, travaillent plusieurs dizaines d'intérimaires. Au contrôle, trois d'entre eux avaient été mis en contact avec Teuchos, une filiale de la Snecma, afin qu'ils puissent obtenir un contrat en CDI. Mais il y a quinze jours, cette société revenait sur sa promesse et ne parlait plus que de CDD, dans une entreprise sous-traitante qui plus est. Cette volte-face a révolté les intérimaires, qui espéraient vraiment un CDI après toutes leurs années de galère et de

précarité.

Une vingtaine de travailleurs de la Snecma qui côtoient au quotidien ces intérimaires se sont réunis et ont décidé d'aller demander des comptes à l'encadrement. Lors de cette entrevue, ils ont exigé l'embauche Snecma pour les trois jeunes. La direction ne donnant pas de réponse, les réunions ont continué tous les jours au changement d'équipe, pour faire l'état des lieux des dernières propositions. Au terme d'une semaine de tergiversations patronales, la grève a été

envisagée et, comme par miracle, la société Teuchos proposait le lendemain trois CDI, à la grande joie de tous.

Ce mouvement de solidarité faisait suite à l'embauche de deux autres intérimaires, que les travailleurs du secteur des FAN avaient imposée à la direction à la fin du mois d'octobre, après une série de débrayages. Il reste à souhaiter que ces mobilisations donnent des idées à d'autres secteurs où des intérimaires attendent toujours leur embauche définitive.

Correspondant LO

• Alstom – Belfort

Une épine dans le pied de la direction

Le 24 novembre, les travailleurs de l'atelier Machines électriques du secteur Turbomachines d'Alstom à Belfort ont voté la fin de la grève.

Démarrée le 13 novembre, elle aura duré près de deux semaines. Si la direction n'a rien voulu savoir quant à la revendication d'une augmentation générale de 150 euros par mois, elle a par contre en grande partie cédé sur la prime exceptionnelle de 1 000 euros réclamée par les grévistes. Ils ont obtenu 400 euros tout de suite, et la promesse écrite de 500 euros en avril, pour tous les travailleurs de Turbomachines, à la condition qu'un accord

d'intéressement soit applicable l'année prochaine. Par ailleurs, il n'y aura pas de retenues de salaire pour fait de grève : deux jours de grève seront payés, le reste pouvant être pris sur les jours de RTT.

C'est le résultat, modeste, mais résultat quand même, de la grève. À une soixantaine, les grévistes ne pouvaient sans doute pas obliger Alstom à mettre fin à sa politique de blocage des salaires. Mais leur grève a tout de même contraint la direction à lâcher du lest. Et les grévistes de Machines électriques tiennent toujours à leur revendication d'augmentation de salaire.

Correspondant LO

• TRW — Bouzonville (Moselle)

Coup de frein contre les pressions

90 % des 800 travailleurs de l'usine TRW de Bouzonville en Moselle ont fait grève deux jours, les 20 et 21 novembre, à l'appel de l'intersyndicale CGT-FO-CFDT-UNSA, contre la dégradation des conditions de travail et les suppressions de postes. Ils demandaient également que deux directeurs particulièrement odieux ne soient plus en contact avec le personnel.

La direction a dû reculer. D'une part, elle a été contrainte de payer les deux jours de grève ; d'autre part, elle s'est engagée à revoir l'organisation du travail, à réexaminer les sanctions prises cette année et elle a accepté l'éloignement des directeurs. Ces derniers n'ont d'ailleurs pas demandé leur reste : ils ont démissionné le lendemain ! Autant dire que la grève a été un succès et que les travailleurs ont repris avec le sourire, même si tout n'est pas réglé.

Depuis deux ans, dans cette usine qui fabrique des systèmes de freinage pour l'automobile, la direction mène une attaque en règle contre les travailleurs. Elle a dénoncé tous les accords d'entreprise conclus depuis... 1972 ! Elle a ainsi volé les quatorze jours de RTT obtenus en échange du maintien de l'horaire au moment des 35 heures. Depuis, les travailleurs n'en peuvent plus, ils sont à

bout. Comme le dénonçait sur France 3 un délégué CGT, il y a eu 270 enregistrements à l'infirmerie pour 2005. Sans parler des maladies professionnelles liées aux cadences infernales, comme les tendinites : 50 nouveaux cas en 2004 et 45 en 2005.

TRW Automotive est un trust employant 60 000 personnes dans le monde qui, en prime, se paye le culot d'invoquer la concurrence étrangère et de menacer en permanence les travailleurs d'une délocalisation à l'Est. Il n'a rien d'un petit industriel dans la dèche : il vient de racheter pour 209 millions de dollars à Northrop Grumman, son ancienne maison-mère, les actions TRW encore détenues par Northrop. L'opération va rapporter à Northrop un joli bénéfice de 72 millions, une manière de vider les caisses de TRW en remplissant celles de Northrop pour ensuite se plaindre que « ça va mal ».

Un peu plus de lumière sur la circulation de l'argent entre tous ces groupes éclairerait à quel point, pendant qu'ils pleurent misère, les milliards volent d'une poche à une autre, mais sans jamais passer par celles des travailleurs. Des milliards volés sur le travail des ouvriers en leur rendant la vie insupportable.

Étienne HOURDIN

• Française de Mécanique – Douvrin (Pas-de-Calais)

Un travailleur en invalidité dénonce son licenciement

La Française de Mécanique (FM), filiale de PSA et Renault, implantée à Douvrin près de Lens, fabrique des moteurs et emploie un peu plus de 4 000 salariés. Jeudi 23 novembre, juste avant la prise de poste de 5 h 30, un ouvrier récemment licencié est venu garer sa voiture et planter trois banderoles aux abords de l'usine pour dénoncer ce qui lui est arrivé. « Je viens d'être licencié... 50 ans, 25 ans de boutique et 11 800 euros d'indemnités... ma seule faute : être en invalidité première catégorie. »

Victime d'un infarctus il y a quelques années, ce travailleur avait obtenu un poste en mi-temps de jour, dans un bureau de la fonderie, puis après la fermeture de celle-ci, il fut reclassé aux mêmes horaires dans un autre bureau technique des ateliers mécaniques.

En mars 2006, la direction avait déjà cherché à s'en débarrasser en voulant le mettre sur les chaînes d'usinage, alors qu'il



avait toujours eu un travail administratif, ou en lui proposant un poste de gestion d'outils mais avec des horaires très tôt le matin ou très tard le soir, pour effectuer son mi-temps pour invalidité.

En août il reçut un nouveau recommandé le dispensant de se présenter au travail puis, après deux visites médicales espacées de quinze jours et un ultime entretien, ce fut finalement la porte avec environ 11 800 euros d'indemnités.

Ce licenciement n'est malheureusement pas un cas isolé

et les patrons multiplient les suppressions d'emplois pour inaptitude au travail, cela leur permet de dégraisser sans financer de plan de départs anticipés.

En 2005, à la FM, il y a eu 85 licenciements individuels, un chiffre en hausse de 50 %, dont 27 pour inaptitude au travail. En fait, les licenciements individuels se multiplient pour diminuer sans cesse les coûts et augmenter les profits. PSA et Renault se moquent des conséquences humaines de leurs décisions.

Correspondant LO

• La Poste — Paris 14

Facteurs pressurés, usagers méprisés

Le site Brune, dans le 14^e arrondissement de Paris, comprend plusieurs services de La Poste : une partie du personnel du siège, soit près de 1 000 personnes, un bureau de poste, un centre de tri faisant travailler plus de 400 postiers le jour comme la nuit, et enfin une plate-forme de distribution du courrier, à laquelle sont affectés près de 240 agents chargés du courrier des 140 000 habitants et des entreprises du 14^e arrondissement, du lundi au samedi.

En quinze ans, avec les restructurations incessantes, rien que chez les facteurs, le centre a perdu une centaine d'emplois, sous prétexte d'évolution démographique, de baisse de trafic, de 35 heures, ou de modernisation...

La dernière réorganisation, en 2004, a coûté près de 60 emplois. Cela s'est traduit par un rallongement des tournées, des dépassements d'horaires fréquents, très souvent non payés, une intensification des cadences et la perte du samedi

sur deux de repos. La dégradation des conditions de travail est telle que beaucoup d'anciens ne se voient pas finir leur carrière à la distribution et souhaitent soit partir en préretraite, soit aller dans un autre service. Mais vu l'hémorragie des effectifs, les possibilités de reclassement deviennent de plus en plus hypothétiques.

Aujourd'hui, près de la moitié des facteurs sont des jeunes issus de Paris et de sa banlieue, qui ne sont pas fonctionnaires mais contractuels, c'est-à-dire licenciables comme dans n'importe quelle entreprise, et dont le salaire est bien moins élevé que celui d'un fonctionnaire. Il n'y a pas si longtemps de cela, le portrait type du jeune facteur, dans le 14^e, était quelqu'un venu de province, ayant réussi son concours de fonctionnaire et dont l'avenir et l'évolution de carrière semblaient garantis. Cette époque est révolue.

Pour les usagers, que l'on doit appeler dorénavant « clients », la « révolution du courrier » claironnée sur tous

les tons par la direction ne s'est pas traduite par une amélioration. Sauf pour les entreprises qui envoient leur publicité par La Poste : pour un tarif défiant toute concurrence, il est très courant qu'une publicité arrive plus vite qu'une lettre ou même un recommandé, dont la distribution sera retardée d'au moins une journée s'il manque du personnel.

Et les choses ne devraient pas s'améliorer pour le personnel et les usagers : outre la « délocalisation » du centre de tri en banlieue en 2007, la direction prépare déjà les esprits à une prochaine charrette de plusieurs dizaines de suppressions d'emplois en 2008.

Dans le 14^e, comme partout à La Poste, la « modernisation » du courrier veut dire plus de mépris pour les petits usagers et plus de précarité pour les postiers, dont la santé et l'avenir se détériorent à mesure que les bénéfices de La Poste s'améliorent.

Correspondant LO

• Transports VFD (Isère)

Grève contre la privatisation

Depuis mardi 28 novembre, les travailleurs des cars VFD (Voies Ferrées du Dauphiné, qui emploient 660 salariés) sont en grève. Ils refusent le passage au privé de plusieurs lignes de bus autour de Grenoble, ce qui menacerait 90 emplois dans l'agglomération.

En février 2005, la majorité PS du Conseil général et les Verts avaient voté la transformation de la Régie départementale des transports VFD (à 100 % publique) en une Société d'économie mixte avec 85 % de financements publics. Les salariés de VFD avaient alors exprimé leur refus par une grève très suivie : ils n'avaient aucune confiance, ni dans les élus ni dans leur direction, qui juraient que les emplois, les acquis sociaux et le service public seraient garantis.

Il n'a pas fallu attendre longtemps pour que leurs inquiétudes soient confirmées. Au 1^{er} juillet, la direction annonçait que les nouveaux embauchés ne bénéficieraient plus de diverses primes et auraient un 13^e mois amputé, soit au total plus de 800 euros de manque à gagner.

Aujourd'hui, la menace qui inquiète le plus les salariés a commencé à se concrétiser : le démantèlement par dépôt et par ligne de VFD. La société assure en effet le transport des voyageurs sur la majorité des lignes régulières du département de l'Isère, quelques lignes urbaines de Grenoble, mais aussi une partie du Rhône avec un dépôt à Vénissieux, dans la banlieue lyonnaise. Mais désormais chaque collectivité locale peut lancer un appel d'offres pour réattribuer les lignes sous sa tutelle au plus offrant.

C'est ce que vient de faire la Semitag (société des transports de l'agglomération de Grenoble) pour plusieurs lignes de l'agglomération. VFD en perdrait trois. L'une d'elles serait reprise directement par la Semitag qui est, comme dans bien d'autres grandes villes du pays, une société ouverte aux capitaux privés, dont la Transdev (filiale de la Caisse des dépôts

et consignations), la Connex (Vivendi Environnement) qui gère la gare routière de Grenoble ou encore Keolis. Deux autres lignes passeraient entièrement au privé, le groupe Transdev ayant remporté l'appel d'offres.

Les travailleurs de VFD savent que le passage au privé de ces lignes risque d'entraîner des licenciements et, pour ceux qui seront repris, la précarisation de leur contrat de travail. Ils savent aussi que chaque ligne peut être menacée dans les années à venir. Ils refusent le chantage de leur direction, qui veut obtenir des baisses de coût sur leur dos sous prétexte d'emporter les futurs appels d'offres. Ils veulent un contrat unique pour tous, anciens comme nouveaux, et le maintien des acquis obtenus au fil des années, quand VFD était une régie publique.

Ils défendent également les intérêts des usagers car la privatisation pourrait entraîner la suppression de certaines lignes et la dégradation du service. Par tracts et pétitions, les travailleurs de VFD s'adressent à la population. Ils dénoncent la politique menée avec l'argent du contribuable par le président du Conseil général, le député isérois PS André Vallini, qui regrettait dans une intervention au Conseil général que la privatisation de VFD n'ait pas eu lieu il y a plus de vingt ans !

Tous les matins, une assemblée générale réunit les travailleurs, qui décident au jour le jour des actions à mener. Lundi 5 décembre, il n'y avait qu'un bus en circulation dans la matinée à Grenoble. C'est dire si la grève est bien suivie, entre 75 et 90 % selon les dépôts, les administratifs ayant fait grève les deux premiers jours. Les travailleurs sont déterminés à tout faire pour s'opposer à la volonté du Conseil général à majorité socialiste de démanteler cette entreprise de transports encore majoritairement publique. Ils ont revoté la grève au moins jusqu'à jeudi 7 décembre, jour d'une réunion avec leur direction.

Correspondant LO

• Liban

Au bord de la guerre civile ?

Depuis le 1^{er} décembre, ce sont des dizaines de milliers de personnes – voire des centaines de milliers selon les organisateurs – qui occupent les abords du Grand Sérail, le palais du gouvernement libanais. À l'appel du Hezbollah et des autres partis chiïtes, mais aussi de leur allié le Courant Patriotique Libre (CPL) du général chrétien Michel Aoun, ils demandent la démission de l'actuel gouvernement de Fouad Siniora. On peut se demander si la crise va déboucher sur une guerre civile comme celle qui a déchiré le Liban entre 1975 et 1990.

La gouvernement de Fouad Siniora est dominé par les forces dites « du 14 mars », regroupement de partis chrétiens d'extrême droite comme les Phalanges et les Forces Libanaises, du parti sunnite « Courant du Futur » dirigé par Saad Hariri – fils de l'ancien Premier ministre assassiné Rafic Hariri – et du leader de la communauté druze Walid Joumblatt. Ce regroupement s'est affirmé ouvertement comme l'allié des États-Unis et de la France. Ses dirigeants avaient l'illusion que, dans le cadre des

projets de « nouveau Moyen-Orient » de Bush et avec l'appui de celui-ci, ils pourraient l'emporter sur les fractions de la bourgeoisie libanaise plus liées à la Syrie ou à l'Iran, et notamment en finir avec le Hezbollah, le parti islamiste particulièrement implanté dans la population chiïte du Liban Sud.

Mais les ambitions des dirigeants du « 14 mars » se sont heurtées à la réalité. Durant l'été, l'attaque israélienne contre le Liban pour tenter de détruire les forces du Hezbollah s'est soldée par un échec. Le parti chiïte en est sorti politiquement renforcé tandis que les forces du « 14 mars », qui avaient souhaité qu'Israël les débarrasse du Hezbollah, faisaient pâle figure.

Parallèlement, la situation en Irak témoigne chaque jour de l'échec de la politique américaine au Moyen-Orient. Les dirigeants US, qui prétendaient remodeler la région contre la volonté des régimes syrien et iranien, voire en les abattant, en sont à se demander comment ils pourraient obtenir leur aide et se sortir de ce borborygme. Ils apparaissent comme encore moins en situation d'intervenir au Liban au secours de leurs alliés du « 14 mars ».

C'est dans le cadre de ce

nouveau rapport de forces que le chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, demande soit des élections anticipées, soit la constitution d'un gouvernement libanais d'« Union nationale » qui lui fasse une plus grande place et donne aux ministres chiïtes une minorité de blocage. Celle-ci permettrait, entre autres, d'empêcher la mise en place du Tribunal International impulsé par l'ONU pour juger l'assassinat de Rafic Hariri.

Un tel gouvernement ferait surtout de la place à Michel Aoun. Ce dirigeant chrétien, qui s'est dissocié des forces du 14 mars en se faisant l'allié du Hezbollah, tente ainsi de jouer le rôle d'arbitre entre les forces du 14 mars et les partis chiïtes, entre les alliés des États-Unis, de la France et des régimes arabes pro-occidentaux d'une part, et ceux de Damas et Téhéran d'autre part.

L'épreuve de force dans les rues de Beyrouth reflète ainsi non seulement les clivages de la société libanaise, mais aussi l'affrontement entre les différentes puissances régionales et les puissances impérialistes. Dans ce contexte, la lutte pour quelques ministres de plus dans un gouvernement libanais qui de toute façon n'a guère de pou-

voir peut sembler un enjeu dérisoire. Sur ce plan d'ailleurs, un compromis peut être trouvé. Les tentatives de médiation se multiplient, de la Ligue arabe au Premier ministre turc. Mais c'est maintenant au sein même de la population libanaise que l'affrontement peut éclater.

Un jeune militant chiïte a été tué dimanche 3 décembre par balles dans un quartier sunnite. La tension entre les différentes communautés, et notamment entre sunnites et chiïtes, est telle que les habitants de quartiers mixtes ont commencé à déménager. Le Liban, ce pays où les différentes communautés religieuses ont été élevées au rang d'institution au temps du colonialisme français, pourrait de nouveau sombrer dans des luttes inter-communautaires qui, cette fois, n'opposeraient plus seulement chrétiens et musulmans, mais musulmans sunnites alliés des chrétiens et musulmans chiïtes, alliés éventuellement d'autres chrétiens.

Malheureusement, dans cet affrontement qui pourrait devenir sanglant, les intérêts des classes populaires du Liban ne sont représentés par aucun des clans qui se disputent le pouvoir.

André FRY

• Maroc

Grève des ATOS dans les écoles françaises

Le 28 novembre, une journée de grève a rassemblé, à l'appel du syndicat UMT, de nombreux agents et ouvriers (ATOS) travaillant dans les établissements scolaires français du Maroc.

Lors d'un premier débrayage de deux heures, deux semaines plus tôt, des agents travaillant dans une partie de ces établissements, relevant de l'AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger), elle-même sous la tutelle du ministère français des Affaires étrangères, avaient averti leur hiérarchie des multiples raisons de leur mécontentement.

L'un des problèmes est la faible augmentation annuelle des salaires : 1 %, taux à mettre en rapport avec la hausse vertigineuse du coût de la vie, pour l'alimentation, l'eau et l'électricité, par exemple. Par ailleurs, des agents partis à la retraite n'ont pas été remplacés. Souvent, les conditions de travail et les pressions sont intolérables. Enfin, le mépris ressenti par les



travailleurs marocains dans certains établissements confine à la discrimination, comme, par exemple, lorsque certains chefs d'établissement refusent purement et simplement de recevoir leurs délégations syndicales, mais aussi lorsque certains articles du code du travail marocain, favorables aux travailleurs, sont volontairement ignorés. Les veilleurs de nuit, par exemple, devraient travailler 44 heures et non 66, comme c'est pourtant le cas dans les

écoles dépendant de l'AEFE.

Un tract a été diffusé expliquant les raisons de la grève, des sit-in ont eu lieu devant les établissements à Rabat et à Casablanca, la presse et une chaîne de télévision se sont fait l'écho des grévistes.

Ni la direction de l'AEFE ni le Quai d'Orsay ne peuvent donc prétendre désormais ne pas être au courant des revendications légitimes des ATOS qui travaillent sous leur responsabilité.

Viviane LAFONT

• Île de la Réunion

Congé solidarité : les travailleurs dans la rue

Le 21 novembre, 1500 personnes ont manifesté dans les rues de Saint-Denis de la Réunion, à l'appel de l'intersyndicale CGTR, CFDT, CFTC et UNSA, entre autre pour le maintien du congé-solidarité, dispositif contenu dans la Loi programme pour l'outre-mer, et qui doit se terminer le 31 décembre 2006.

Ce dispositif est censé encourager l'embauche des jeunes en remplacement du départ des anciens. Il permet aux salariés du privé de partir en préretraite à partir de 55 ans s'ils ont plus de dix ans d'activité et cinq ans dans la même entreprise. Le salarié qui part touche entre 55 et 65 % d'un salaire de référence, déterminé d'après ses rémunérations brutes des douze derniers mois. En retour le patron doit embaucher un jeune de moins de trente ans avec obligation de le garder au moins six mois et de ne pas baisser l'effectif de l'entreprise pendant les deux années suivantes.

Pour 2007, le gouvernement a décidé de baisser sa participation au paiement du congé solidarité, la ramenant de 60 à 50 %. Mais alors, qui paiera ces 10 % manquants ? Les patrons ? Certainement pas ! Dans ce dispositif ce sont eux les plus choyés. En échange d'une participation se montant à 15 % de l'allocation, ils ont la possibilité de rajeunir leur personnel et, comme cela se passe en pareil cas, de le payer moins. Quant aux 10 % que l'État refuse dorénavant de verser, ce seront donc très certainement les Conseils général et régional qui devront mettre la main à la poche.

La plupart des travailleurs ne pouvant envisager un recours au congé-solidarité, ne serait-ce qu'à cause de la faiblesse du montant de la préretraite, les effets de ce dispositif ont été inférieurs à ceux annoncés : 2 000 départs au lieu des 7 000 escomptés. Quant aux embauches auxquelles les patrons sont engagés, elles ont sûrement été moindres encore, tant les obligations qui leur sont faites sont facilement contournables.

Malgré tout, il est bien normal que les travailleurs ne veuillent pas voir disparaître cette possibilité de prendre congé de leur patron, ni même qu'elle soit écornée.

Correspondant LO

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 100 (Novembre 2006)

France

- Pré-campagne pour la présidentielle et manœuvres en tout genre
- Enseignement public : faux débats et vrai problème

Côte-d'Ivoire

- Épreuve de force au sommet, craintes d'un regain des violences dans le pays

1906-2006 : Cent ans après la Charte d'Amiens

- Le combat pour enraciner la conscience de classe dans le monde ouvrier

Tribune de la minorité

- Brésil : Lula bis...

Prix : 1,50 euro
Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro